UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES

POPULATION
DE
L'UNIVERSITE LIBANAISE

STATISTIQUES ET CARACTÉRISTIQUES

Par

HEND BOUSTANY ET J. P. VALIN

Publications du Centre de Recherches 8

Beyrouth 1968

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES

POPULATION
DE
L'UNIVERSITE LIBANAISE

STATISTIQUES ET CARACTÉRISTIQUES

Par

HEND BOUSTANY ET J. P. VALIN

Publications du Centre de Recherches

1968

AVANT-PROPOS

L'étude que nous présentons constitue le compte rendu des résultats d'une enquête réalisée en 1967(1) sur près d'un millier d'étudiants et d'étudiantes de L'Université Libanaise et spécialement de l'Ecole Normale Supérieure.

Approuvée par Monsieur le Recteur de l'Université, appuyée par le Conseil de l'Université, suivie et facilitée par Monsieur César NASSR, Doyen de l'Institut des Sciences Sociales, elle a bénéficié de nombreux concours sans lesquels elle n'aurait pu aboutir.

Nous adressons nos remerciements à Messieurs les Doyens des Facultés et à Monsieur le Directeur de l'ENS qui nous ont largement ouvert leur porte, à Messieurs les Professeurs qui ont bien voulu s'intéresser à notre travail et soustraire une partie de leur enseignement pour lui faire place, aux Amicales d'Etudiants qui lui ont fait une publicité favorable, à la Compagnie IBM, Liban, qui a bien voulu participer gracieusement à la préparation du traitement des données, à l'Université Américaine qui a mis à notre disposition les installations de son Computer Center, à tous ceux, enfin, qui y ont participé ou s'y sont intéressés, à quelque phase que ce soit.

Malgré ses imperfections, cette étude jette une première clarté sur la plus jeune, la plus nombreuse, la plus nationale des Universités du Liban.

---

(1) La première partie de cette étude a été effectuée en 1966.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DES INSCRIPTIONS EN FACULTÉ

I - Présentation de l'Université Libanaise.

Le Liban possède cinq établissements d'enseignement supérieur, tous situés dans la capitale. Les deux plus anciens sont l'American University of Beirut (1869) et l'Université St. Joseph (1875). Puis vinrent l'Ecole Supérieure des lettres, l'Académie libanaise des Beaux-Arts et l'Université libanaise. Celle-ci n'est d'ailleurs pas la plus jeune puisque l'Université arabe a été ouverte en 1960 - 61.

L'Université libanaise est numériquement la plus importante. Fondée en 1963, elle ne comprenait jusqu'en 1958 - 59 que l'Ecole Normale Supérieure, spécialisée dans la formation des professeurs d'enseignement secondaire. Pendant cette période, les effectifs restèrent à quelques centaines d'étudiants (260 en 1953 - 54. 550 en 1968 - 69).

En 1959, les trois Facultés de Droit, de Lettres et de Sciences furent créées. En 1961, ce fut l'Institut des Sciences Sociales, en 1966 l'Institut des Beaux-Arts, et en 1967 il est prévu l'ouverture d'un Institut du Journalisme.

Le corps professoral est passé de 209 (en 1962-63) à 248 (en 1965 - 66) enseignants parmi lesquels il faut distinguer les professeurs cadrés (17%) qui comprennent les répétiteurs, les professeurs-adjoints et les professeurs, et les contractuels (83%), conférenciers et chargés de cours.

Le budget de l'Université libanaise s'accroît chaque année de 20 à 25%. Il se montait en 1966 à 6.469.600 livres libanaises.

Occupant actuellment des locaux non prévus à leur usage, les différents départements de l'Université libanaise vont s'installer dans quelque temps dans un campus moderne dont les plans sont actuellement à l'étude.

C'est d'ailleurs dans cette perspective de développement que se situe cette étude. Il nous a semblé en effet qu'une analyse des effectifs facultaires d'un part, et, d'autre part, une enquête psycho-sociologique de la population universitaire pourraient aider les administrateurs à préciser leurs choix et arrêter leurs décisions.

FACULTÉS ET ÉTUDES

L'accès à l'Université libanaise est libre aux titulaires du Baccalauréat ou diplômes équivalents. Seule l'Ecole Normale Supérieure recrute sur concours.

1 — **La Faculté de Droit** comporte deux sections :

— Le Droit, dont les 4 années d'études aboutissent à la licence en Droit libanais.

— Les Sciences politiques (4 ans). Cette section mène à l'obtention de la licence ès-sciences politiques.

Les locaux de la Faculté de Droit sont actuellement situés hors du groupe de bâtiments occupés par les autres facultés dans le quartier de l'UNESCO.

2 — **La Faculté des Lettres** : prépare en 3 ans, après une année propédeutique, aux licences suivantes ;

- Langue et littérature arabes,
- Langue et littérature françaises,
- Langue et littérature anglaises,
- Philosophie,
- Psychologie,
- Histoire,
- Géographie,
- Histroire de l'Art.

3 — **La Faculté des Sciences** prépare en 4 ans aux licences suivantes :

- Mathématiques,
- Physique,
- Chimie,
- Sciences naturelles.

Pour accéder aux enseignements conduisant aux certificats de licence, l'étudiant doit également subir avec succès l'examen d'un certificat préparatoire (1ère année propédeutique) dont les épreuves varient en fonction de l'orientation future des études.

4 — **L'Ecole Normale Supérieure** a pour tâche de former le personnel enseignant des établissements secondaires officiels et privés. En principe, depuis 1964 - 65, elle est également chargée de la formation des Inspecteurs de l'Education, des Directeurs d'Ecoles Secondaires publiques et des Directeurs d'Ecoles Normales d'instituteurs.

Jusqu'à présent, les Normaliens suivaient dans les facultés de Lettres ou de Sciences la préparation à la licence correspondant à leur choix. Aujourd'hui l'autonomie d'enseignement est réalisée indépendamment des cours de faculté. Une cinquième année est réservée à la formation professionnelle (pédagogie théorique et pratique) à la fin de laquelle est délivré le Certificat d'Aptitude Pédagogieque à l'Enseignement Secondaire.

5 — **L Institut des Sciences Sociales** comprend un Centre d'enseignement préparant à la licence de Sociologie, ainsi qu'un Centre de Recherche et de Documentation.

6 — **L'Institut des Beaux-Arts** décernera des diplômes supésupérieurs d'Architecture, Gravure, Décoration, Peinture, Sculpture, Théâtre. Il n'est entré en fonction que dans le courant de l'année universitaire 1965 - 66. C'est pourquoi il s'est trouvé exclu de notre étude statistique.

II - Statistiques des inscriptions

A - Quelques considérations sur les sources statistiques.

La documentation statistique sur laquelle nous avons travaillé, a été aimablement mise à notre disposition par le secrétariat général de l'Université(1) centralisnt les données statistiques de chaque Faculté ou Institut.

(1) Nous adressons nos remercîments au Conseil d'Université qui a approuvé et encouragé cette étude, au Doyen de l'Institut des Sciences Sociales sous le patronage duquel elle est conduite, à tous ceux qui y participent de près ou de loin.

Les relevés annuels d'inscriptions comportent les trois tableaux suivants ;

— effectifs par sexe et par année de naissance,

— mêmes effectifs par sexe et confession.

— mêmes effectifs par sexe et nationalité.

Cette présentation favorisait certaines vérifications des chiffres, par contre elle ne permettait pas d'exploiter l'intersection des rubriques : âge et confession, âge et nationalité, de même que celle d'un intérêt moindre, de la confession et de la nationalité.

Les tableaux que nous présentons dans les pages suivantes présentent sous différentes formes les données résultant de l'exploitation des chiffres de base. Les chiffres bruts son généralement suivis de l'indication en pourcentage.

Dans la quatrième partie, réservée à l'analyse interfacultaire où les tableaux ne comportent que des pourcentages, nous n'avons pas calculé les pourcentages portant sur des effectifs très faibles et nous mentionnons entre parenthèses les pourcentages calculés sur des effectifs ne dépassant pas la centaine.

Quelques tests de signification statistique ont été appliqués lorsqu'ils s'avéraient nécessaires. Il s'agit de la technique dite du x^2 (chi carré).

Chaque tableau est illustré par un graphique correspondant de même numérotation.

Précisons enfin que certains regroupements ont été opérés pour alléger le traitement statistique et la présentation.

Ainsi, en ce qui concorne les groupes confessionnels, nous avons effectué la tripartition suivante :

Chrétiens :	Maronites	Musulmans :	Sunnites
	Grecs orthodoxes		Chiites
	Grecs catholiques		Autres musulmans
	Arméniens orthodoxes		
	Arméniens catholiques	Autres :	Druzes
	Protestants		Divers autres
	Antres chrétiens		

Pour la nationalité, nous séparerens tantôt les Libanais des non-Libanais, tantôt nous détaillerons lorsqu'ils seront numériquement dignes d'intérêt statistique, les divers groupes étrangers.

L'âge est présenté en trois groupes :

- les moins de 21 ans (19-20 ans)
- les étudiants âgés de 21, 22 et 23 ans.
- ceux âgés de 24 ans et plus (24,25,26 etc...).

Les statistiques qui nous ont été communiquées ne distinguant pas les années d'études, il est donc important de considérer que nos groupes d'âge correspondent à l'ensemble des étudiants des 3 ou 4 années universitaires. Ils n'en présentent pas moins un intérêt pour l'analyse évolutive.

Soulignons enfin que notre analyse porte sur les inscriptions en faculté et non sur les effectifs réels des universitaires suivant les cours. Ceux-ci sont souvent très inférieurs à ceux-là, mais actuellement impossibles à préciser pour l'ensemble de l'Université.

A titre indicatif, signalons qu'en 1962 - 63, sur 99 inscrits en année propédeutique des Sciences Sociales, 33 seulement se sont inscrits aux examens de Juin 1963.

B - Effectifs de l'Université libanaise.

Si l'on cumule par année l'ensemble des étudiants inscrits à l'Université libanaise sans tenir compte du nombre de ses départements et facultés, on obtient le tableau suivant :

TABLEAU N° 1.

Effectifs globaux et par sexe.

	Garçons	Filles	TOTAL
1960 - 61	1082 (90 %)	121 (10 %)	1203
1961 - 62	1657 (92 %)	152 (8 %)	1809
1962 - 63	2834 (88 %)	375 (12 %)	3209
1963 - 64	5483 (90 %)	609 (10 %)	6092
1964 - 65	4266 (87 %)	630 (13 %)	4896
1965 - 66	4994 (88 %)	656 (12 %)	5650

Du point de vue des communautés, la répartition est la suivante :

TABLEAU N° 2.

Effectifs globaux par communautés(1).

	Chrétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1962 - 63	1158 (36 %)	1889 (59 %)	162 (5 %)	3209
1963 - 64	2166 (36 %)	3553 (58 %)	373 (6 %)	6092
1964 - 65	2048 (42 %)	2542 (52 %)	306 (6 %)	4896
1965 - 66	2307 (41 %)	3054 (54 %)	289 (5 %)	5650

(1) Les statistiques des 4 dernières années sont seules comparables, puisqu'elles correspondent à une même nombre de départements ou facultés.

Le décompte par nationalité s'établit comme suit :

TABLEAU N° 3.

Effectifs globaux par nationalité.

	Libanais	non-Libanais	OBSERVATIONS
1962 - 63	2680 (84 %)	529 (16 %)	dont 166 Palestiniens
1963 - 94	5344 (88 %)	748 (12 %)	dont 151 Irakiens et 126 Palestiniens
1964 - 65	4178 (85 %)	718 (15 %)	dont 316 Syriens
1965 - 66	3778 (67 %)	1872 (33 %)	dont 1474 Syriens

Ces chiffres appellent quelques commentaires :

On remarquera que la courbe des effectifs (graphique 1) rompt son ascendance en 1964 - 65. Cette année-là, il semble qu'une partie des étudiants, et particulièrement ceux qui avaient préféré présenter le Baccalauréat syrien, se soit orientée vers l'Univesité arabe(1).

Il est aussi intéressant de noter la constance de la proportion des filles (12% environ), ainsi que celle des pourcentages confessionnels, les musulmans restant légèrement majoritaires.

Par contre, il est important de souligner l'apport récent et important du contingent syrien, qui a fait tomber à 67% le pourcentage de Libanais en 1965 - 66.

Si maintenant, nous nous intéressons à l'âge de ces étudiants en considérant seulement les 3 groupes d'âge indiqués précédemment, nous pouvons établir le tableau suivant :

(1) Le baccalauréat libanais fut exigé à l'entrée de la faculté de Droit à partir de 1964 - 65.

TABLEAU N° 4.

Effectifs par âge.

	24 ans et plus	23 - 22 et 21 ans	20 ans et moins
1962 - 63	2041 (64 %)	970 (30 %)	198 (6 %)
1963 - 64	3585 (59 %)	2040 (33 %)	467 (8 %)
1964 - 65	2950 (60 %)	1547 (32 %)	399 (8 %)
1965 - 66	2770 (49 %)	2128 (48 %)	752 (13 %)

Il apparaît clairement à la lecture de ce tableau et du graphique 4 qu'il y a, depuis 4 ans, une tendance au rajeunissement des effectifs :

1° — La proportion des plus âgés a baissé de 46 à 49%.

2° — Les jeunes ont doublé leur groupe (6% à 13%).

On verra plus loin que d'une façon générale les filles sont en moyenne plus jeunes que les garçons(tableau 28,a et b).

Enfin la distribution des effectifs par faculté fait apparaître l'écrasante supériorité numérique de la faculté de Droit et de Sciences politiques, qui représente à elle seule près des 2/3 de cet ensemble universitaire.

TABLEAU N° 5.

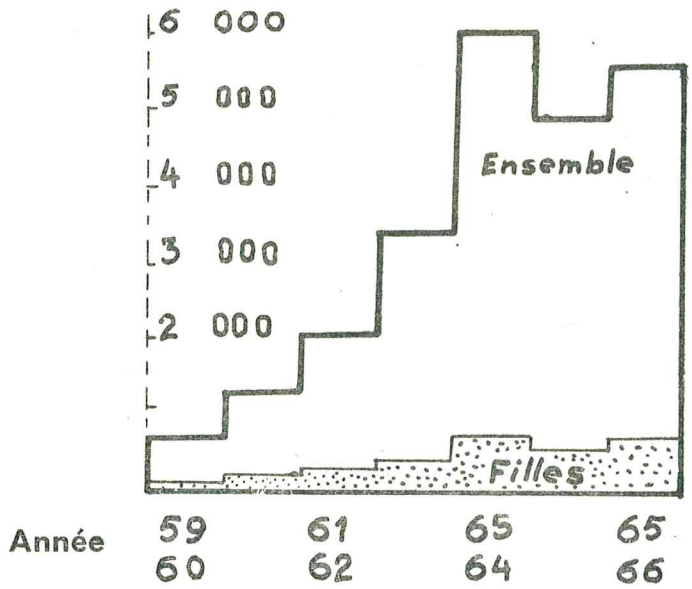
Répartition des effectifs par faculté.

	1962/63	s963/64	1964/65	1965/66
Droit	1906 (59 %)	4139 (68 %)	3079 (63 %)	3548 (53 %)
Lettres	549 (17 %)	791 (13 %)	963 (20 %)	847 (15 %)
Sciences	338 (10 %)	478 (8 %)	274 (6 %)	607 (11 %)
E. N. S.	245 (8 %)	385 (6 %)	453 (8 %)	491 (8 %)
I. S. S.	171 (6 %)	299 (5 %)	127 (3 %)	157 (8 %)
	3209 (100 %)	6092 (100 %)	4896 (100 %)	5650 (100 %)

Là encore, la constance de la ventilation des effectifs est notable d'une année à l'autre. Comme, nous l'avons vu, il n'y a pas de sélection à l'entrée, les pourcentages

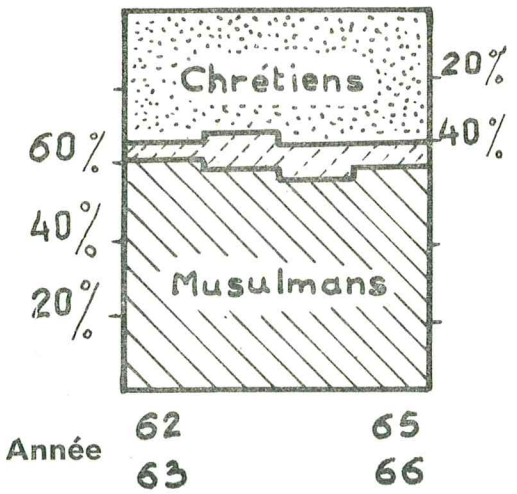
Graphique 1

Evolution des effectifs



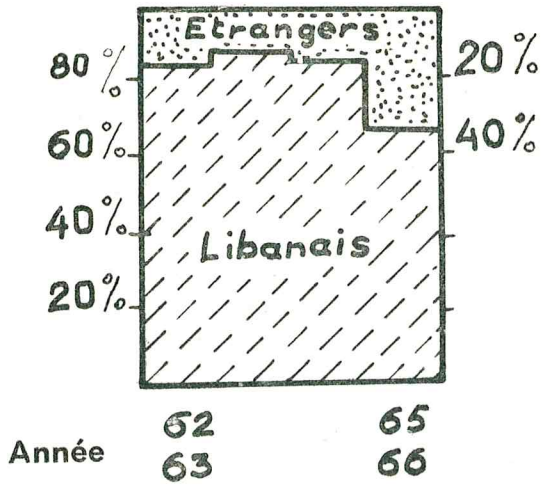
Graphique 2

Communauté (%)



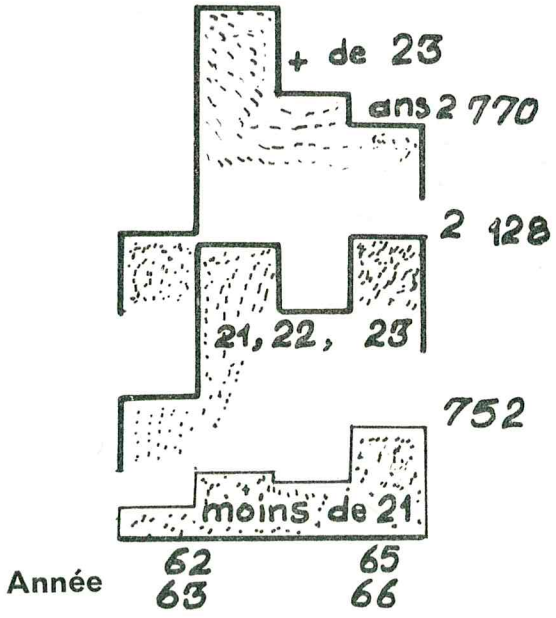
Graphique 3

Nationalités (%)



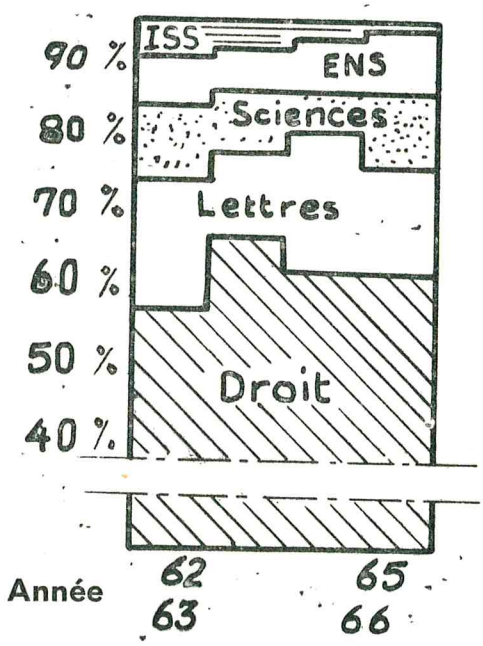
Graphique 4

Ages



Graphique 5

Facultés (%)



indiqués peuvent être considérés comme reflétant les préférences des étudiants, ou si l'on veut la « cote » des facultés, celle-ci paraissant dépendre davantage de la difficulté supposée des études que de considérations d'orientation préprofessionnelle.

C - Analyse des effectifs de chaque faculté

Nous examinerons successivement, par ordre d'importance numérique .

- la faculté de Droits,
- la faculté des Lettres,
- la faculté des Sciences,
- l'Ecole Normale Supérieure (E. N. S.)
- L'institut des Sciences Sociales (I. S. S.)

FACULTÉ DE DROIT

C'est la plus ancienne des facultés et ausi la plus nombreuse. Voici les statistiques des inscriptions depuis l'année universitaire 1959/60

TABLEAU N° 6.

Faculté de Droit : effectifs par sexe

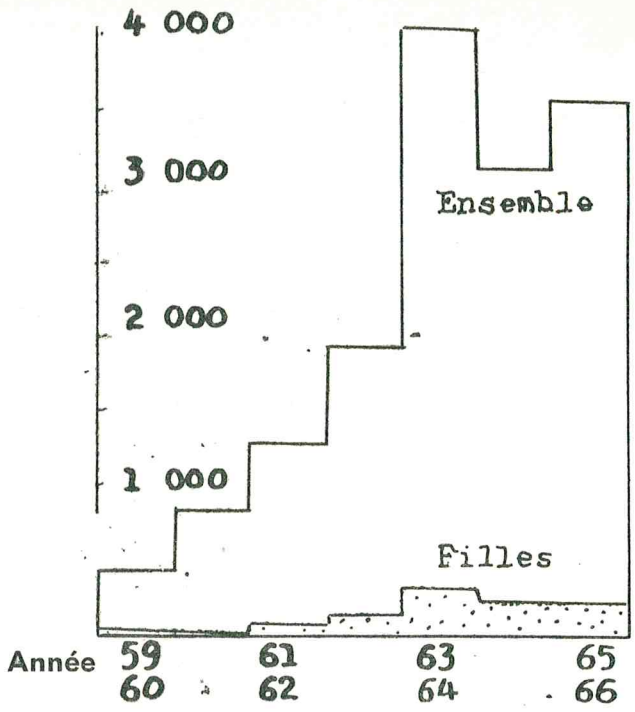
	Garçons	Filles	TOTAL
1959 - 60	627 (94 %)	43 (6 %)	670
1960 - 61	791 (94 %)	48 (6 %)	839
1961 - 62	1221 (95 %)	69 (5 %)	1290
1962 - 63	1770 (93 %)	136 (7 %)	1906
1963 - 64	3850 (93 %)	289 (7 %)	4139
1964 - 65	2858 (93 %)	221 (7 %)	3079
1965 - 66	3318 (93 %)	230 (7 %)	3548

On remarqera (graphique 6) la rupture de la progression des effectifs en 1964/65 pour les raisons indiquées plus haut.

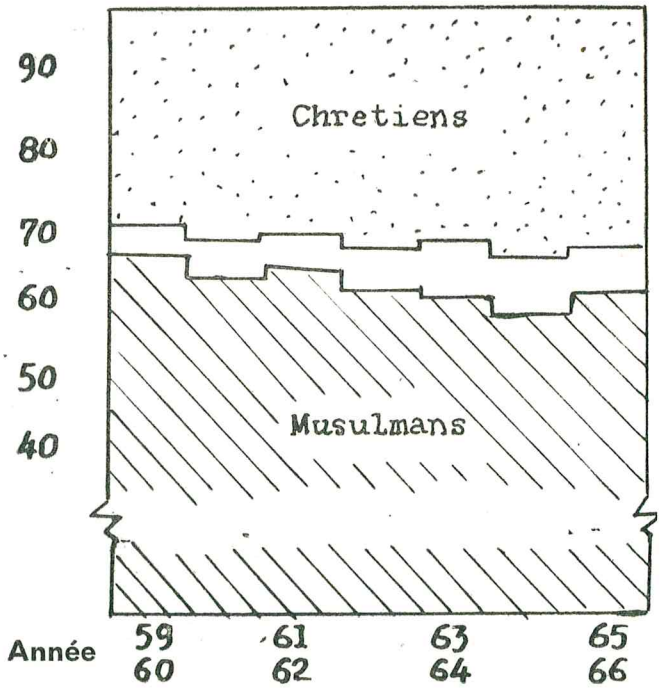
On notera également la faiblesse et la remarquable constance de la proportion de filles (7 %).

DROIT

Graphique 6
Effectifs

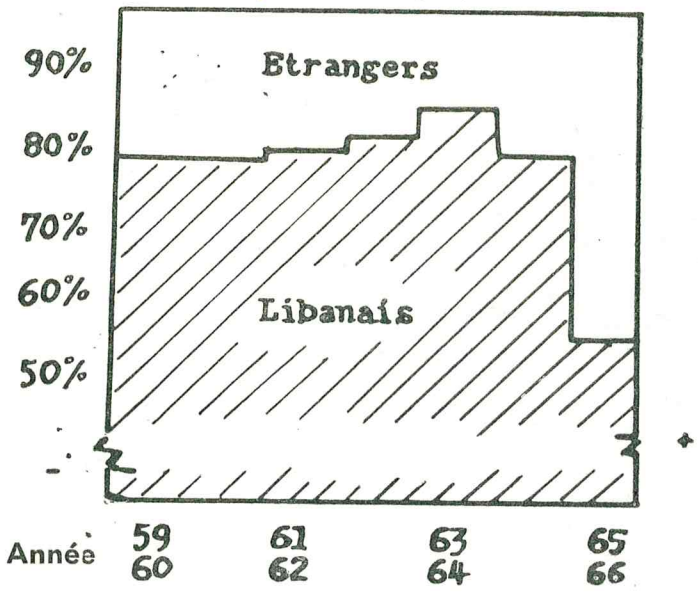


Graphique 7
Communautés
(%)



Graphique 8

Nationalités (%)



Graphique 9

Ages

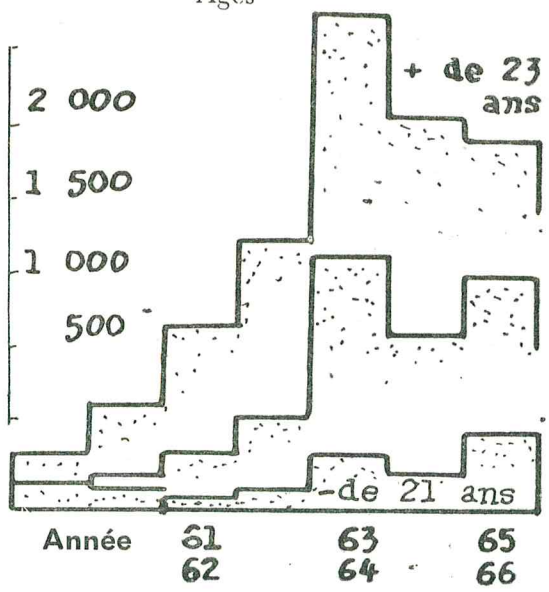


TABLEAU N° 7.

Faculté de Droit : communautés.

	Crhétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1959 - 60	192 (29 %)	451 (67 %)	27 (4 %)	670
1960 - 61	257 (31 %)	541 (64 %)	41 (5 %)	839
1961 - 62	386 (30 %)	844 (65 %)	60 (5 %)	1290
1962 - 63	598 (31 %)	1190 (62 %)	118 (7 %)	1906
1963 - 64	1276 (31 %)	2565 (62 %)	298 (7 %)	4139
1964 - 65	1017 (33 %)	1832 (69 %)	230 (8 %)	3079
1965 - 66	1124 (32 %)	2229 (63 %)	195 (5 %)	3548

On est également frappé par la stablilité de la représentation des divers échantillons communautaires.

En gros, on compte sur 10 étudiants en Droit : 6 musulmans, 3 chrétiens et 1 druze. Mais la proportion de musulmans est aujourd'hui significativement plus forte(1) chez les filles que chez les garçons (voir tableau 26 bis).

TABLEAU N° 8.

Faculté de Droit ; Nationalités.

	Liban	Syrie	Jordanie	Palestine	Irak	Autres
1959 - 60	550 (82 %)	36	29	3	50 (7 %)	2
1960 - 61	687 (82 %)	43	34	4	67 (8 %)	4
1961 - 62	1065 (83 %)	66	41	10	89 (7 %)	19
1962 - 63	1606 (84 %)	84	62	25	115 (6 %)	14
1963 - 64	3655 (88 %)	126 (3%)	115	69	151 (4 %)	23
1964 - 65	2519 (82 %)	303 (10%)	124	83	30	20
1965 - 66	2054 (58 %)	1180 (33%)	157	117	23	17

La seule constatation à mettre en relief est la poussée syrienne des trois dernières années (En 1965 - 66, un étudiant en Droit sur trois est syrien).

Parallèlement on observe une dinimution brusque des effectifs libanais (3655 en 1963 - 64, 2519 en 1964 - 65, et 2054 en 1965 - 66), et une diminution progressive des Irakiens.

(1) x^2 (Chi carré) = 7,08 pour 2 degrés de liberté (significatif à P = .02)

Tableau 9 : Faculté de Droit : Ages (voir page 10)

La proportion des plus jeunes augmente tandis que celle des plus âgés diminue, mais celle-ci reste néanmoins élevée.

Les filles ont, en moyenne, à peu près le même âge que les garçons (filles : 24 ans ; gaçons : 24 ans 8 mois)

TABLEAU N° 9.

Faculté de Droit : Ages

	24 ans et plus	23. 22 et 21 ans	20 ans et moins
1959 - 60	287 (43 %)	249 (37 %)	134 (20 %)
1960 - 61	510 (61 %)	162 (21 %)	67 (8 %)
1961 - 62	954 (74 %)	298 (23 %)	38 (3 %)
1962 -63	1370 (72 %)	469 (25 %)	67 (3 %)
1963 - 64	2670 (63 %)	1290 (31 %)	242 (6 %)
1964 - 65	2030 (66 %)	893 (29 %)	156 (5 %)
1965 - 66	1966 (55 %)	1200 (34 %)	382 (11 %)

FACULTÉ DES LETTRES

TABLEAU N° 10.

Faculté des Lettres : Sexe

	Garçons	Filles	TOTAL
1960 - 61	174 (87 %)	25 (13 %)	199
1961 - 62	363 (85 %)	65 (15 %)	428
1962 - 63	459 (84 %)	90 (16 %)	549
1963 - 64	660 (83 %)	131 (17 %)	791
1964 - 65	724 (75 %)	239 (25 %)	963
1965 - 66	684 (81 %)	163 (19 %)	847

Exception faite pour l'année 1964 - 65, la proportion filles-garçons reste assez constante. A peine peut-on noter une très faible tendance à la croissance de l'effectif féminin.

Actuellement, il y a en Lettres une fille pour 4 garçons. Cette proportion est trois fois plus élevée qu'en Droit.

TABLEAU N° 11.

Faculté des Lettres : Communautés

	Chrétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1960 - 61	53 (27 %)	145 (73 %)	1	199
1961 - 62	126 (29 %)	296 (69 %)	6 (2 %)	428
1962 - 63	167 (30 %)	364 (66 %)	18 (4 %)	549
1963 - 64	268 (34 %)	491 (62 %)	32 (4 %)	791
1964 - 65	488 (51 %)	434 (45 %)	41 (4 %)	963
1965 - 66	363 (43 %)	444 (52 %)	40 (5 %)	847

Le déséquilibre tend progressivement à se réduire entre les deux grandes communautés chrétienne et musulmane (voir graphique 11). Cependant, l'équilibre était déjà presque réalisé dès la première année chez les filles (voir tableau 26 et 26 bis).

L'évolution se caractérise donc de ce point de vue par une diminution relative des musulmans et par une augmentation relative des chrétiens, tandis que chez les filles, l'équilibre confessionnel se maintient d'une année à l'autre.

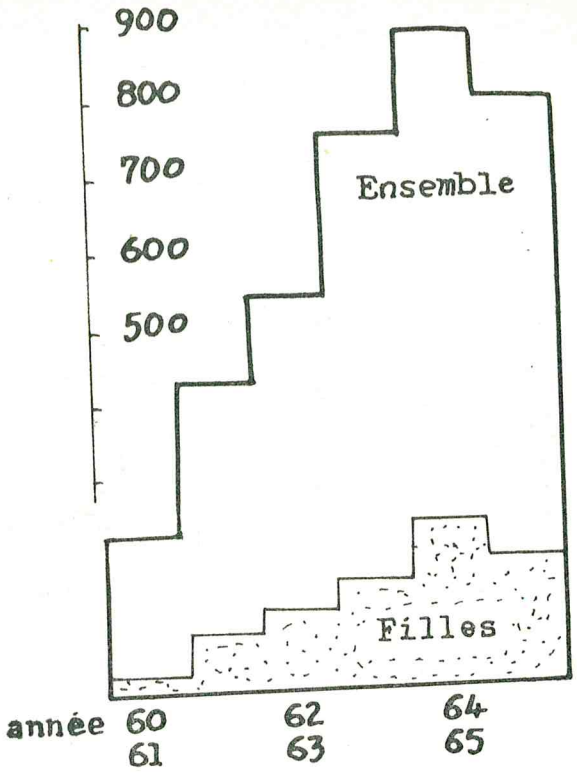
TABLEAU N° 12.

Faculté des Lettres : nationalités

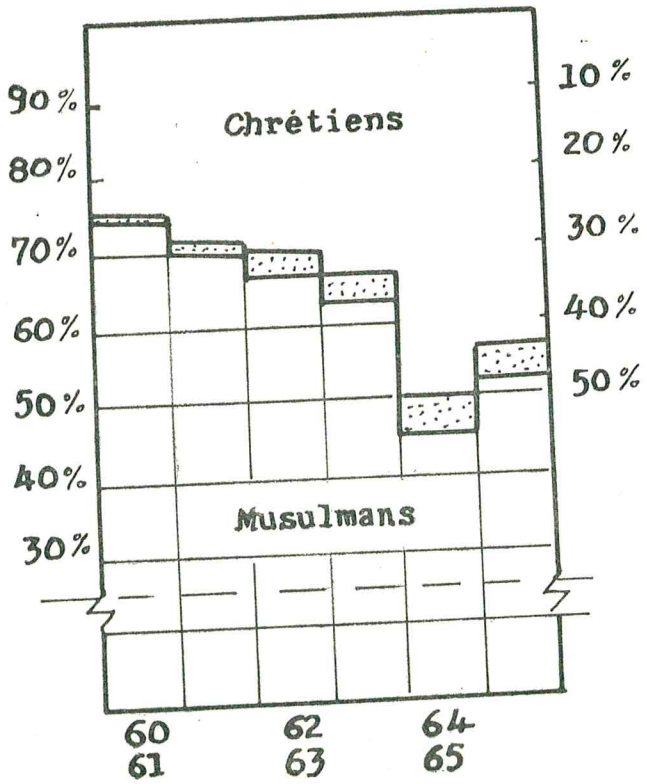
	Liban	Syrie	Palestine	Autres	TOTAL
1960 - 61	99 (50 %)	10	5	85 (43 %)	199
1961 - 62	256 (60 %)	30	36	106 (25 %)	428
1962 - 63	333 (61 %)	34	104 (19 %)	78	549
1963 - 64	550 (70 %)	32	124 (16 %)	85	791
1964 - 65	823 (85 %)	38	68 (7 %)	34	963
1965 - 66	501 (59 %)	268 (32 %)	59	19	847

LETTRES

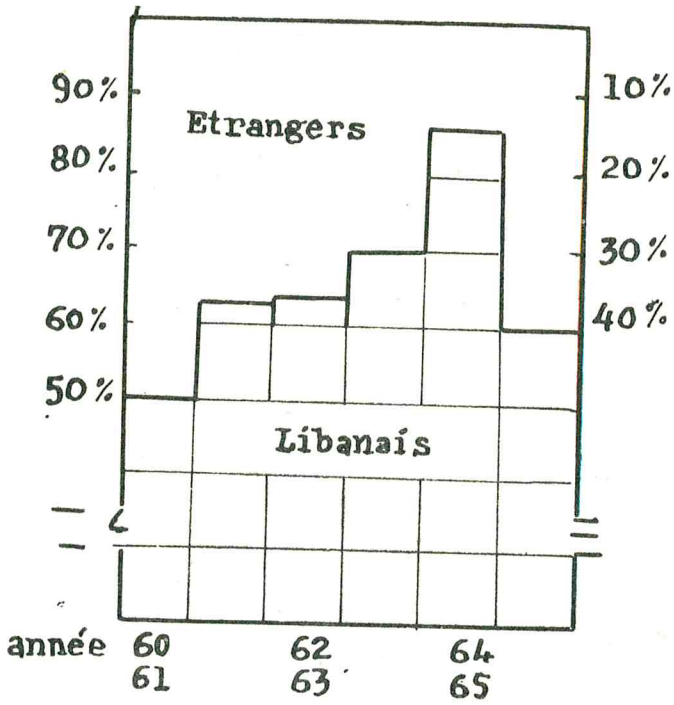
Graphique 10
Effectifs



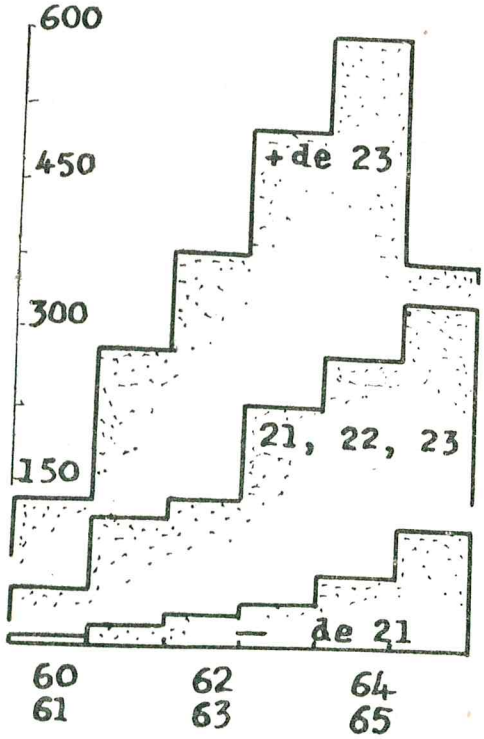
Graphique 11
Communautés



Graphique 12
Nationalités



Graphique 13
Ages



Si les Libanais sont toujours les plus nombreux, il est intéressant de constater que le groupe étranger le plus important a d'abord été celui des Maghrebins, puis ce fut le tour des Palestiniens et récemment, ce sont les Syriens qui l'emportent, comme la faculté de Droit, avec 1 Syrien pour 2 Libanais.

L'apport étranger est surtout constitué de garçons comme le révèle le tableau précédent où l'on peut constater que les filles sont en très grande majorité libanaises. (12bis)

TABLEAU 12 bis :

Faculté des Lettres : Libanais et Libanaises par rapport aux groupes garçons et filles.

	Libanais	Libanaises
1960 - 61	43 % des étudiants	96 % des étudiantes
1961 - 62	56 % — —	83 % — —
1962 - 63	55 % — —	89 % — —
1963 - 64	66 % — —	86 % — —
1964 - 65	83 % — —	94 % — —
1965 - 66	54 % — —	82 % — —

TABLEAU N° 13.

Faculté des Lettres : Ages

	24 ans et plus	23 et 21 ans	20 ans et moins	TOTAL
1960 - 61	138 (69 %)	55 (28 %)	6 (3 %)	199
1961 - 62	289 (67 %)	123 (29 %)	16 (4 %)	428
1962 - 63	382 (70 %)	143 (26 %)	24 (4 %)	549
1963 - 64	502 (63 %)	253 (32 %)	36 (5 %)	791
1964 - 65	606 (68 %)	286 (30 %)	71 (7 %)	963
1965 - 66	373 (44 %)	353 (42 %)	121 (14 %)	847

L'année universitaire 1965-66 marque l'amorce d'une nette tendance au rajeunissement. La proportion de jeunes a doublé, ceux d'âge intermédiaire ont augmenté plus faiblement.

C'est le groupe des filles qui témoigne du rajeunissement le plus accentué (voir tableau 28). En 1965-66, il n'y a plus que 29% de filles ayant plus de 23 ans.

Mais il reste que dans l'ensemble de cette faculté, près d'un étudiant sur deux a dépassé cet âge.

Cette année, l'âge moyen était de 24 ans pour les garçons, 22 ans 10 mois pour les filles.

FACULTÉ DES SCIENCES

TABLEAU N° 14.

Faculté des Sciences : sexe

	Garçons	Filles	TOTAL
1962 - 63	294 (87 %)	44 (13 %)	333
1963 - 64	418 (87 %)	60 (13 %)	478
1964 - 65	232 (85 %)	42 (15 %)	274
1965 - 66	517 (85 %)	90 (15 %)	607

Les effectifs de la faculté des Sciences qui, rappelons-le, ne représentent que 6 à 10 % de l'ensemble de l'Université libanaise, ont presque doublé en 4 ans. La répartition des sexes reste stable, les filles étant 6 fois moins nombreuses que les garçons.

TABLEAU N° 15.

Faculté des Sciences : Communautés.

	Chrétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1962 - 63	174 (52 %)	153 (45 %)	11 (3 %)	338
1963 - 64	255 (53 %)	206 (43 %)	17 (4 %)	478
1964 - 65	141 (52 %)	122 (44 %)	11 (4 %)	274
1965 - 66	345 (57 %)	232 (38 %)	30 (5 %)	607

La population estudiantine est confessionnellement assez équilibrée en Sciences. Signalons seulement une légère tendance à la diminution relative des effectifs musulmans alors que le nombre des chrétiens a doublé en quatre ans.

TABLEAU N. 16.

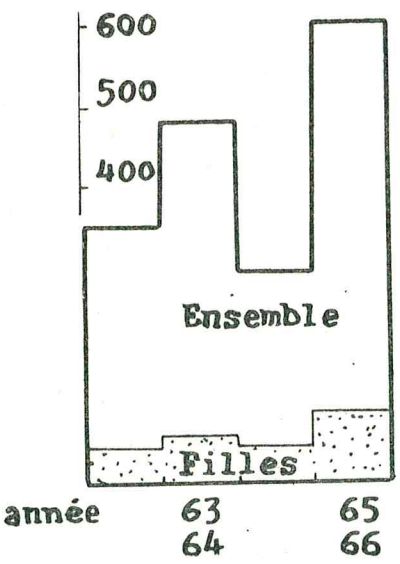
Faculté des Sciences : Nationalités.

	Liban	Syrie	Autres	TOTAL
1962 - 63	329 (97 %)	6	3	338
1963 - 64	462 (97 %)	10	6	478
1964 - 65	258 (94 %)	12	4	274
1965 - 66	581 (96 %)	21	5	607

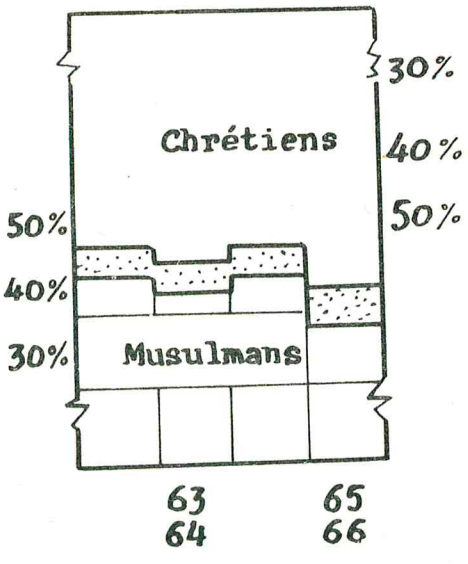
La Faculté des Sciences est la plus « libanaise » du point de vue de sa population. L'apport étranger y est faible.

SCIENCES

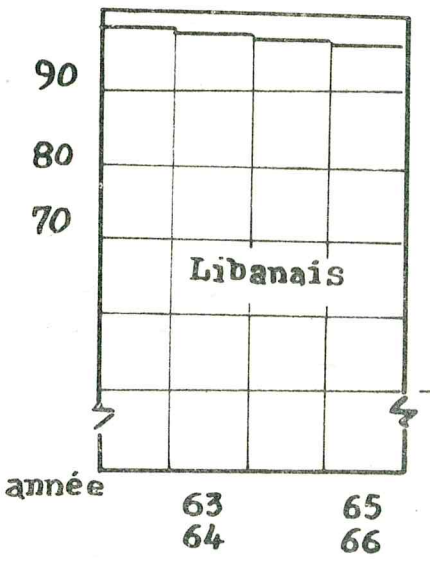
Graphique 14
Effectifs



Graphique 15
Communautés(%)



Graphique 16
Nationalités (%)



Graphique 17
Ages

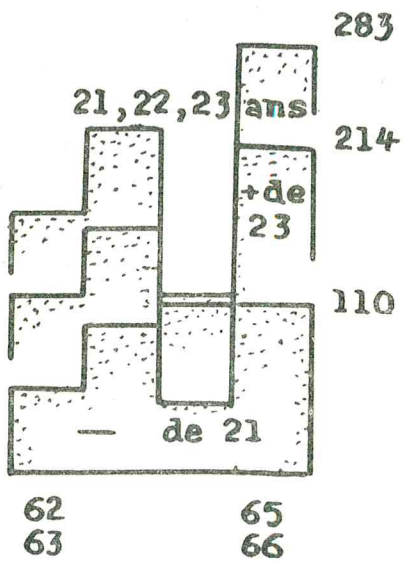


TABLEAU N° 17.

Faculté des Sciences : âges.

	24 ans et plus	23, 22 et 21 ans	20 ans et mois	TOTAL
1962 - 63	113 (33 %)	170 (51 %)	55 (16 %)	338
1963 - 64	159 (33 %)	224 (47 %)	95 (20 %)	478
1964 - 65	111 (40 %)	119 (44 %)	44 (16 %)	274
1965 - 66	345 (35 %)	283 (47 %)	110 (18 %)	607

La proportion de jeunes est plus forte en Sciences qu'en Droit ou en Lettres. Le nombre des étudiants âgés de plus de 23 ans y est deux fois moindre.

Plus nettement que dans les autres facultés, les filles scientifiques sont en moyenne plus jeunes que les garçons. La moyenne d'âge est ici de 25 ans 10 mois pour les garçons et de 22 ans 5 mois pour les fiilles (en 1965 - 66).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

TABLEAU N° 18.

Effectifs ENS : sexe

	Garçons	Filles	TOTAL
1960 - 61	117 (71 %)	48 (29 %)	156
1961 - 62	73 (80 %)	18 (20 %)	91
1962 - 63	191 (78 %)	54 (22 %)	245
1963 - 64	323 (84 %)	62 (16 %)	385
1964 - 65	366 (81 %)	87 (19 %)	453
1965 - 66	373 (76 %)	118 (24 %)	491

Les effectifs ont triplé en cinq ans, mais la proportion des filles (1 pour 3 garçons) n'a guère varié.

TABLEAU N° 19.

Effectifs ENS : Communautés.

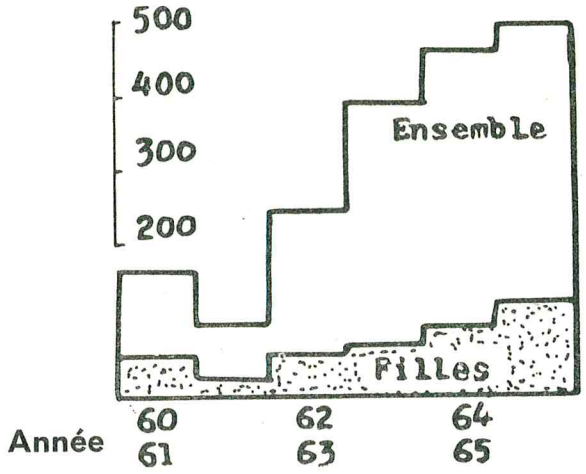
	Chrétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1960 - 61	99 (60 %)	58 (35 %)	8 (5 %)	165
1961 - 22	46 (51 %)	39 (43 %)	6 (6 %)	91
1962 - 63	148 (60 %)	84 (34 %)	13 (6 %)	245
1963 - 64	248 (64 %)	126 (33 %)	11 (3 %)	385
1964 - 65	340 (75 %)	99 (22 %)	14 (3 %)	453
1965 - 66	367 (75 %)	108 (22 %)	16 (3 %)	491

Les chrétiens accusent une supériorité numérique croissante (3/4 des Normaliens). Cette supériorité est la même chez les filles et chez les garçons.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

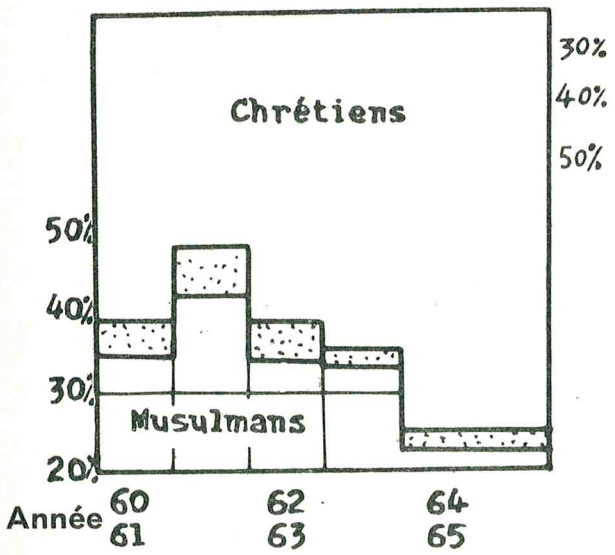
Graphique 18

Effectifs



Graphique 19

Communautés (%)



Graphique 20

Ages

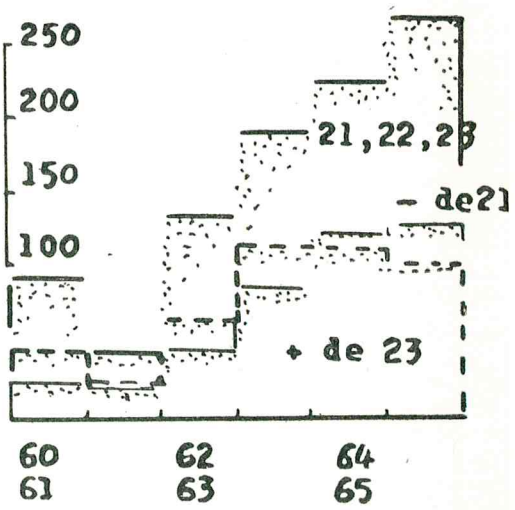


TABLEAU N° 20.

ENS : Ages

	24 ans et plus	23, 22 et 21 ans	20 ans et moins	TOTAL
1960 - 61	45 (27 %)	92 (56 %)	28 (8 %)	165
1961 - 62	23 (25 %)	45 (50 %)	23 (3 %)	91
1962 -63	67 (27 %)	135 (55 %)	43 (3 %)	245
1963 - 64	115 (30 %)	183 (47 %)	87 (6 %)	385
1964 - 65	112 (25 %)	220 (48 %)	121 (5 %)	453
1965 - 66	101 (21 %)	256 (54 %)	125 (11 %)	491

Les Normaliens et Normaliennes sont donc, en moyenne, plus jeunes (22 ans 1 mois en 1965-66) que les autres universitaires libanais, et le pourcentage de jeunes croît tandis que celui des plus âgés décroît.

Normaliens et Normaliennes sont aujourd'hui sensiblement du même âge (Filles : 12 ans 1 mois, Garçons : 22 ans 3 mois).

Institut des Sciences Sociales

TABLEAU N° 21.

ISS : Sexe

	Garçons	Filles	TOTAL
1962 - 63	120 (70 %)	51 (30 %)	171
1963 - 64	232 (78 %)	67 (22 %)	299
1964 - 65	86 (68 %)	41 (32 %)	127
1965 - 66	102 (65 %)	55 (35 %)	157

Les effectifs de l'Institut des Sciences Sociales accusent une certaine instabilité. Ces études semblent particulièrement attirer les filles. Il s'agit de la population la plus

« féminisée » (1 fille pour 2 garçons), de l'Université libanaise, mais elle est encore loin d'être représentative de la répartition des sexes dans la population libanaise.

TABLEAU N° 22.

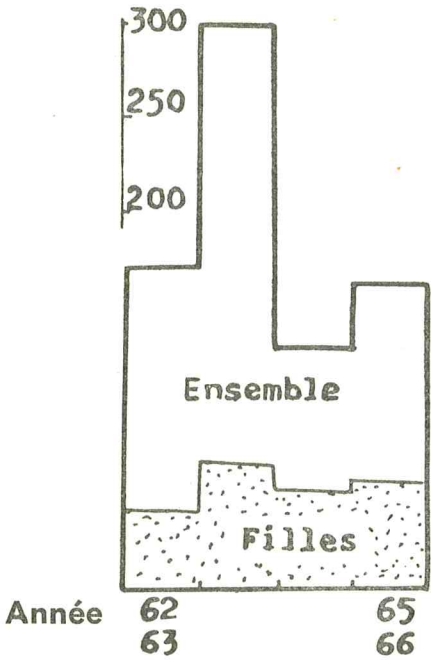
I. S. S. : Communautés

	Chrétiens	Musulmans	Autres	TOTAL
1962 - 63	71 (42 %)	98 (57 %)	2 (1 %)	171
1963 - 64	119 (40 %)	165 (55 %)	15 (5 %)	299
1964 - 65	62 (49 %)	55 (43 %)	10 (8 %)	127
1965 - 66	108 (69 %)	41 (26 %)	8 (5 %)	157

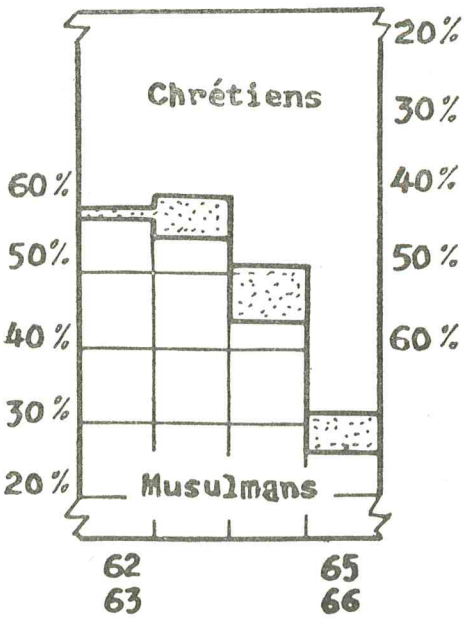
La population chrétienne de l'Institut des Sciences Sociales s'est fortement accrue récemment, probablement en raison de la langue étrangère d'enseignement (le français) à laquelle les chrétiens semblent mieux préparés. Toutefois cette tendance est plus forte chez les garçons que chez les filles, parmi lesquelles on rencontre relativement davantage de musulmanes.

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES

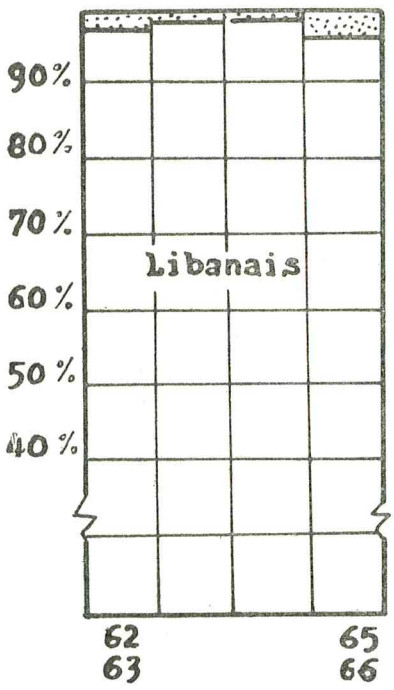
Graphique 21
Effectifs



Graphique 22
Communautés (%)



Graphique 23
Nationalités (%)



Graphique 24
Ages

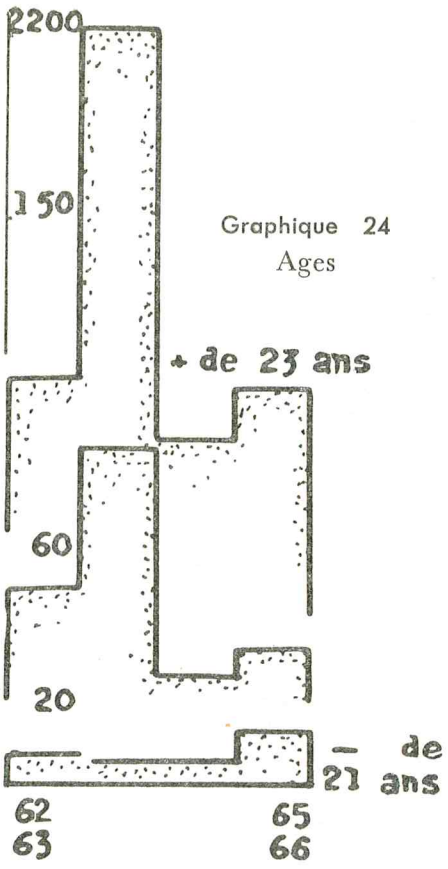


TABLEAU N° 23.

I. S. S. : Nationalités

	Libanais	non-Libanais	TOTAL
1962 - 63	167 (98 %)	4 (2 %)	171
1963 - 64	294 (98 %)	5 (2 %)	299
1964 - 65	125 (98 %)	2 (2 %)	127
1965 - 66	151 (96 %)	6 (4 %)	157

Pour les mêmes raisons les futurs sociologues sont presque totalement libanais.

TABLEAU N° 24.

I. S. S. : Ages

	24 ans et plus	23, 22 et 21 ans	20 ans et mois	TOTAL
1962 - 63	109 (46 %)	53 (31 %)	9 (5 %)	171
1963 - 64	202 (68 %)	90 (30 %)	7 (2 %)	220
1964 - 65	91 (72 %)	29 (22 %)	7 (6 %)	127
1965 - 66	106 (68 %)	37 (23 %)	14 (9 %)	157

Même tendance (faible), au rajeunissement des effectifs. Les plus âgés restent de loin les plus nombreux (2 sur 3), et parmi les plus jeunes, on compte 2 fois plus de filles que de garçons. L'âge moyen en 65 - 66 est de 26 ans 3 mois pour les garçons, et 23 ans 9 mois pous les filles, et pour l'ensemble, 25 ans.

D - Analyse interfacultative(1)

Il s'agit maintenant de rapprocher les caractéristiques des populations des différentes facultés, de dégager certaines tendances, et de leur trouver une hypotèse explicative.

(1) - Toutes les données comparatives de ce chapître sont traduites en pourcentages dans les tableaux. On trouvera à la fin du chapître les graphiques correspondant aux données brutes (effectifs) en 1965-66.

Nous savons déjà que les étudiants en droit sont presque deux fois plus nombreux que tous les autres réunis (voir tableau 5 et graphique 5).

Population universitaire féminine :

TABLEAU N° 25.

Filles par faculté

	1960-61	1961-62	1962-63	1963-64	1964-65	1965-66
Droit	6 %	5 %	7 %	7 %	7 %	7 %
Lettres	13 %	15 %	16 %	17 %	25 %	19 %
Sciences	—	---	13 %	13 %	15 %	15 %
E. N. S.	29 %	20 %	22 %	16 %	19 %	24 %
I. S. S.	—	—	30 %	22 %	32 %	35 %
Ensemble	10 %	8 %	12 %	10 %	13 %	12 %

On voit que (voir graphique 25) :

1°) la participation féminine est faible et relativement constante, dans chaque faculté et pour l'ensemble de l'Université.

2°) la faculté la moins fréquentée par les filles est également la plus nombreuse (Droit), et la plus « féminisée » et la moins nombreuse (I. S. S.). Cela peut s'expliquer par le fait que la licence en Droit ou en Sciences Politiques conduit aux professions libérales, à l'Administration Publique, professions pléthoriques ou difficiles d'accès pour les femmes. Par contre les Sciences Sociales semblent davantage correspondre à une vocation féminine, par leurs domaines d'abord, et ensuite, parce que plus que

les autres, cette formation permet le travail féminin à mi-temps ou sous contrat.

Répartition des communautés

TABLEAU N° 26.

% Chrétiens (par sexe)

	1960-61		1961-62		1962-63		1963-64		1964-65		1965-66	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Droit	31	(23)	30	(23)	32	26	32	18	34	23	32	27
Lettres	23	52	26	46	28	41	33	41	50	52	41	49
Sciences	—	—	—	—	52	(48)	53	(55)	52	(48)	57	59
E. N. S.	61	(58)	55	—	60	(61)	64	(64)	76	69	76	72
I. S. S.	—	—	—	—	43	(37)	43	(30)	51	(44)	74	(58)
Ens. U.L.					36	39	36	33	42	43	40	47

TABLEAU 26 bis :

% Musulmans (par sexe)

	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Droit	64	(73)	65	(73)	62	70	61	77	59	71	62	70
Letters	77	48	72	54	68	57	63	35	45	44	53	48
Sciences	—	—	—	—	45	(50)	43	(40)	44	(45)	38	40
E. N. S.	33	(58)	41	—	35	(31)	33	(32)	21	26	21	25
I. S. S.	—	—	—	—	56	(61)	53	(67)	39	(51)	21	(36)
Ens. U.L.	—	—	—	—	59	58	58	63	52	52	55	50

Dans l'ensemble, les musulmans sont légèrement majoritaires, mais la répartition communautaire est très variable d'une faculté à une autre.

Les facultés les plus déséquilibrées à ce point de vue sont :

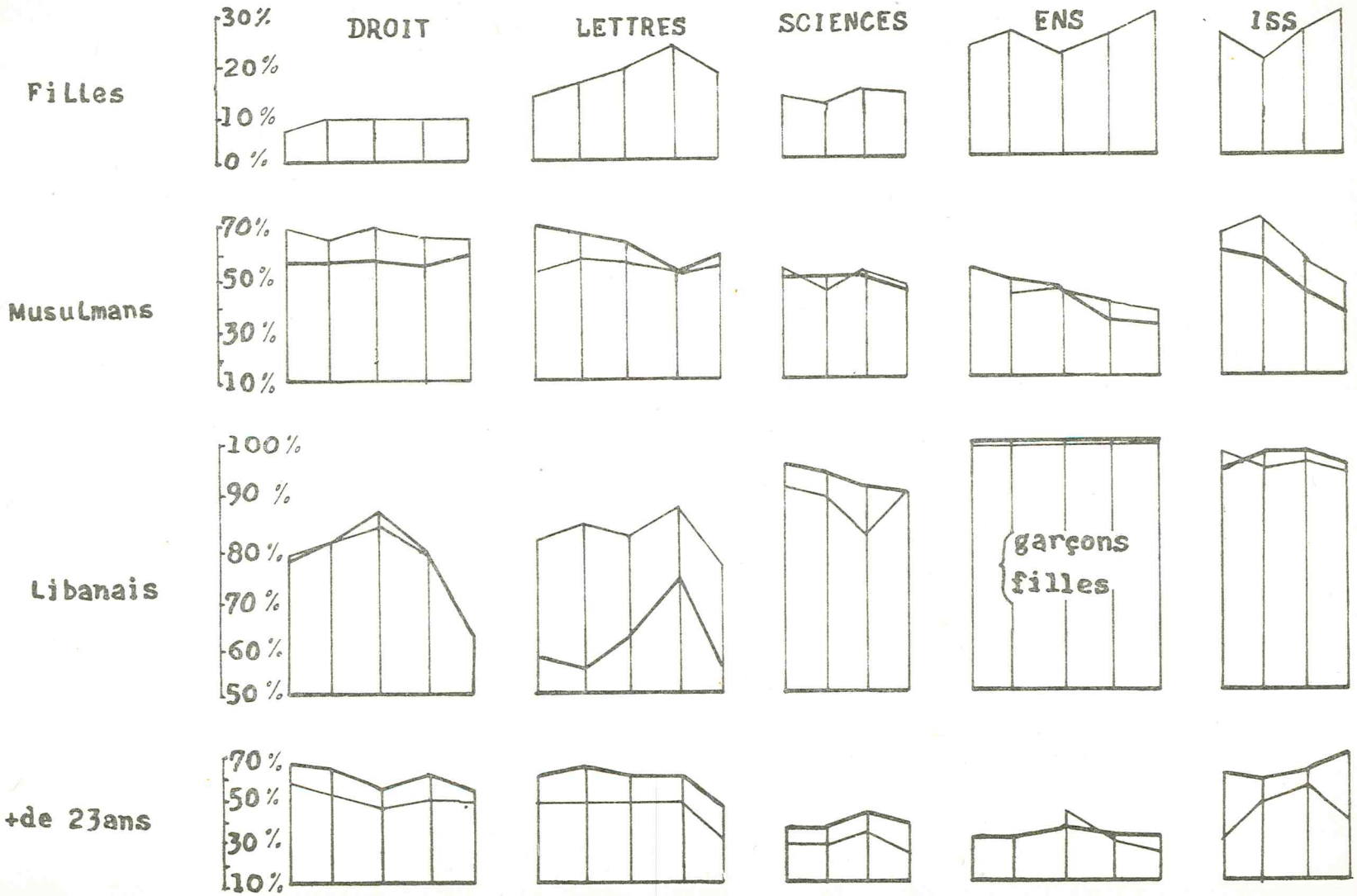
— Le Droit et les Lettres à forte majorité musulmane (ce sont aussi les plus fréquentées).

— L'Institut des Sciences Sociales et l'école Normale Supérieure sont à nette majorité chrétienne (ce sont les moins fréquentées).

Si l'on tient compte du sexe, on trouve des facultés homogènes (le Droit, l'E. N. S.) où la représentation communautaire est la même chez les filles et les garçons. Les plus hétérogènes à ce point de vue sont :

— Les Lettres (où les filles sont davantage chrétiennes)

— L'I. S. S. (où les garçons sont davantage chrétiens)


DROIT
LETTRES
SCIENCES
ENS
ISS
Filles
30%
20%
10%
0 %
Musulmans
70%
50%
30%
10%
Libanais
100%
90 %
80%
70 %
60%
50 %
garçons
filles
+de 23ans
70%
50%
30%
10%

Nous en avons précédemment indiqué le raison : la connaissance de la langue étrangère. La population scientifique semble être la plus équilibrée à cet égard (voir graphique 26).

Libanais et étrangers :

TABLEAU N° 27.

% Libanais (par sexe)

	1960-61		1961-62		1962-63		1963-64		1964-65		1965-66	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Droit	81	(87)	83	83	84	85	88	86	82	82	58	59
Lettres	43	(96)	56	83	55	89	66	86	83	94	54	32
Sciences	—	—	—	—	98	(93)	97	(92)	96	(83)	96	97
E. N. S.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
I. S. S.	—	—	—	—	97	(98)	99	(97)	99	(98)	97	(95)
Ens. U L					83	91	88	89	85	90	65	80

Exception faite pour l'Ecole Normale Supérieure réservée aux Libanais, ce sont l'Institut des Sciences Sociales et la faculté des Sciences qui drainent le moins d'étrangers.

Au contraire la participation étrangère croît en Droit (33 % de Syriens la dernière année) et en Lettres (32 % de Syriens la dernière année).

Les représentants d'autres pays sont rares partout, sauf en Droit où l'on compte une centaine de Palestiniens, et un peu plus de Jordaniens.

Les grandes différences de pourcentages entre garçons et filles s'observent en Lettres. Ce fait s'explique si

l'on tient compte que l'apport étranger est presque exclusivement masculin (syrien). Ceci fait qu'en 1965 - 66 les Libanaises sont proportionnellement plus nombreuses que les Libanais.

Les jeunes et les plus âgés :

Notre analyse portera sur les deux groupes extrêmes : les plus de 23 ans et les moins de 21 ans :

TABLEAU N° 28.

% des plus de 23 ans

	1960-61		1961-62		1962-63		1963-64		1964-65		1965-66	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Droit	61	—	75	(62)	73	56	64	52	67	53	56	52
Lettres	74	—	69	(57)	72	56	65	56	65	55	48	29
Sciences	—	—	—	—	34	(30)	34	(30)	42	(33)	37	23
E. N. S.	26	—	27	—	29	—	29	(37)	25	(23)	23	14
I. S. S.	—	—	—	—	75	(87)	70	(58)	73	(68)	79	(46)
Ens. U L					66	45	60	50	62	50	51	35

TABLEAU N° 28b.

% des moins de 21 ans

	1960-61		1961-62		1962-63		1963-64		1964-65		1965-66	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Droit	8	—	3	(10)	3	12	5	12	5	7	10	14
Lettres	3	—	3	(10)	5	3	5	3	7	9	14	16
Sciences	—	—	—	—	15	(28)	19	(25)	15	(21)	17	22
E. N. S.	14	—	25	—	18	—	21	(29)	28	(21)	27	21
I. S. S.	—	—	—	—	2	(14)	2	(5)	5	(7)	6	(14)
Ens. UL	—	—	—	—	5	12	7	12	8	11	18	12

D'une manière générale, la proportion d'étudiants âgés est forte, et les jeunes sont relativement peu nombreux. Il faut cependant remarquer que ces jeunes se trouvent tous en première année d'université alors que les plus de 23 ans se répartissent sur les trois ou quatre années d'études sans que les statistiques, qui nous ont été communiquées, puissent nous préciser leur distribution.

Sous l'angle de **leur évolution,** ces pourcentages révèlent néanmoins des faits intéressants, à savoir : (voir graphique 20).

1) que les Sciences Sociales, le Droit de les Lettres attirent les étudiants les plus âgés. Ce sont les seules études qu'un étudiant peut préparer hors faculté tout en exerçant un travail rémunéré, même lorsqu'il décide, plusieurs années après le Baccalauréat, de préparer une licence.

2) la population la plus jeune est celle de l'Ecole Normale. La plus âgée est celle de l'Institut des Sciences Sociales.

3) Partout les filles sont en moyenne plus jeunes que les garçons. Dans l'ensemble les filles ont un an de moins que les garçons (23 ans 1 mois contre 24 ans 3 mois), La plus grande différence d'âge se trouve en Sciences exactes et en Sciences sociales où les garçons ont en moyenne, cette année, 3 ans de plus que les filles.

4) Partout aussi, on constate une diminution de la proportion des plus âgés (et une augmentation légère de celle des jeunes). Le phénomène de rajeunissement est net en Lettres et en Droit, beaucoup moins apparent ou inexistant dans les autres facultés.

III - Perspectives d'évolution

Essayons maintenant d'esquisser quelques perspectives concernant le futur développement de l'Université Libanaise.

1) La proportion de l'ensemble estudiantin libanais (toutes universités réunies) par rapport à la population totale se situe actuellement autour de 0,45 % ; ce qui place le Liban dans une **position assez honorable par rapport à d'autres pays.** A titre comparatif, nous reproduisons ci-après les pourcentages correspondants de quelques autres pays :

U. S. A.	2,5 %	Pologne	0,49 %
U. R. S. S.	1,2 %	Grande Bretagne	0,48 %
Australie	1 %	Suède	0,40 %
France	0,39 %	Allemagne fédérale	0,38 %
Yougoslavie	0,81 %	Espagne	0,32 %

Au Liban, le pourcentage pourrait atteindre 0,7 ou 0,8 % en 1971 - 72 en raison de la croissance démographique du pays et surtout à plus courte échéance, en raison du désir accru de la jeunesse de poursuivre des études supérieures.

2) Si, maintenant, nous tentons de situer le développement de **l'Université libanaise relativement aux autres universités du Liban,** il semble bien que les effectifs de l'Université nationale, sont appelés à croître plus rapidement que les autres pour plusieurs raisons :

- la gratuité des études ;
- l'absence de sélection à l'entrée ;

- l'installation prochaine de l'Université dans un campus moderne ;
- L'extension du nombre des départements et la création d'Instituts ou d'écoles supérieures.
- le caractère national de cette institution.

3) Dans la **conjoncture scolaire actuelle,** on peut relever des **facteurs positifs** de croissance. Le premier est le développement de l'enseignement secondaire officiel gratuit (5 écoles secondaires en 1957-58, 29 en 1965-66). Les demandes d'inscriptions dans les écoles secondaires sont d'ailleurs en forte hausse, d'autant plus que les écoles privées, dont les études sont plus chères et qui se développent plus lentement, refoulent parfois les élèves de moindre capacité.

L'obligation de posséder le baccalauréat libanais pour postuler un emploi de la fonction publique est également important à considérer. Elle devrait bientôt gonfler les candidatures au baccalauréat libanais, clé d'entrée à l'Université.

Par contre, il faut considérer **certains aspects négatifs** pouvant freiner le développement quantitatif de l'Université libanaise.

L'augmentation des candidatures au baccalauréat libanais n'est encore pas proportionnelle au développement du nombre des établissements secondaires. La politique scolaire actuelle tend à limiter le développement secondaire pour développer l'enseignement technique. Il y a eu l'an dernier 8500 candidats au baccalauréat 1° partie et seulement 3000 en seconde partie.

Le pourcentage de recalés est élevé en 1re partie (72% 1965). Ce goulot d'étranglement freine considérablement la croissance du nombre de bacheliers complets et, par conséquent, limite les inscriptions en faculté(1).

Il faut enfin mentionner **les facteurs imprévisibles.** Il est évident, par exemple, qu'une éventuelle réforme du programme du baccalauréat libanais, sa modernisation devraient, en diminuant la divergence entre les programmes libanais et français, favoriser les candidatures au baccalauréat libanais d'un plus grand nombe d'élèves de l'enseignement secondaire privé.

De même, des modifications apportées au régime des équivalences peuvent influer dans un sens ou dans l'autre sur le nombre des inscriptions en faculté.

L'introduction de mesures réglementant les candidatures individuelles au baccalauréat libanais, ou sélectionnant les futurs universitaires à l'entrée de certains départements de l'Université libanaise, sont susceptibles de perturber les prévisions.

Enfin, nous ne savons pas dans quelle mesure l'apport étranger peut varier d'une année à l'autre.

Il est néanmoins possible, en dépit de ces restrictions, de faire quelques projections statistiques en tenant compte précisément d'une certaine marge d'incertitude correspondant aux considérations qui précèdent.

Si la seconde croissance qui s'amorce après le «trou»

(1) Cf. « Panorama de l'enseignement au Liban » par E. J-P. Valin 1955.

de 1964(1), reprend son rythme d'augmentation (15% environ de 1965 à 1966), en devrait avoir en 1967-68 de 7500 à 8000 inscriptions. La croissance s'accélèrera ensuite pour atteindre vraisemblablement entre 12.00 et 15.000 inscriptinons en 1970, ce qui correspond à un effectif réel probable de 7 à 9000 étudiants, si la proportion d'étudiants « fantômes » reste ce qu'elle est actuellement.

4) Quant à l'analyse du développement par faculté, sexe, etc..., elle est encore plus entachée d'incertitude. Nous ne nous hasarderons pas à la chiffrer, et nous nous contenterons de dessiner en pointillé le sens du développement des facultés relativement aux autres.

L'effectif féminin évoluera sans doute beaucoup moins rapidement que la population masculine. La proportion de filles passera de 12 à 15 ou 17 % en 1970, sauf, bien entendu, si une section féminine est ouverte à l'Ecole Normale Supérieure. Il est aussi vraisemblable que les Sciences Sociales recueilleront toujours la plus grande proportion des inscriptions féminines.

La faculté de Droit et Sciences Politiques continuera d'être numériquement la plus importante. Il serait cependant judicieux de ralentir son inflation. L'ouverture de l'Institut du Journalisme n'y contribuera que très peu,

A l'inverse, il conviendrait de favoriser les études

(1) Cette année-là, le baccalauréat libanais complet fut exigé à l'entrée de la faculté de Droit. Pressentant cette mesure, beaucoup d'«équivalents» se firent inscrire l'année précédente : ce qui explique la poussée des effectifs en 1963 - 64.

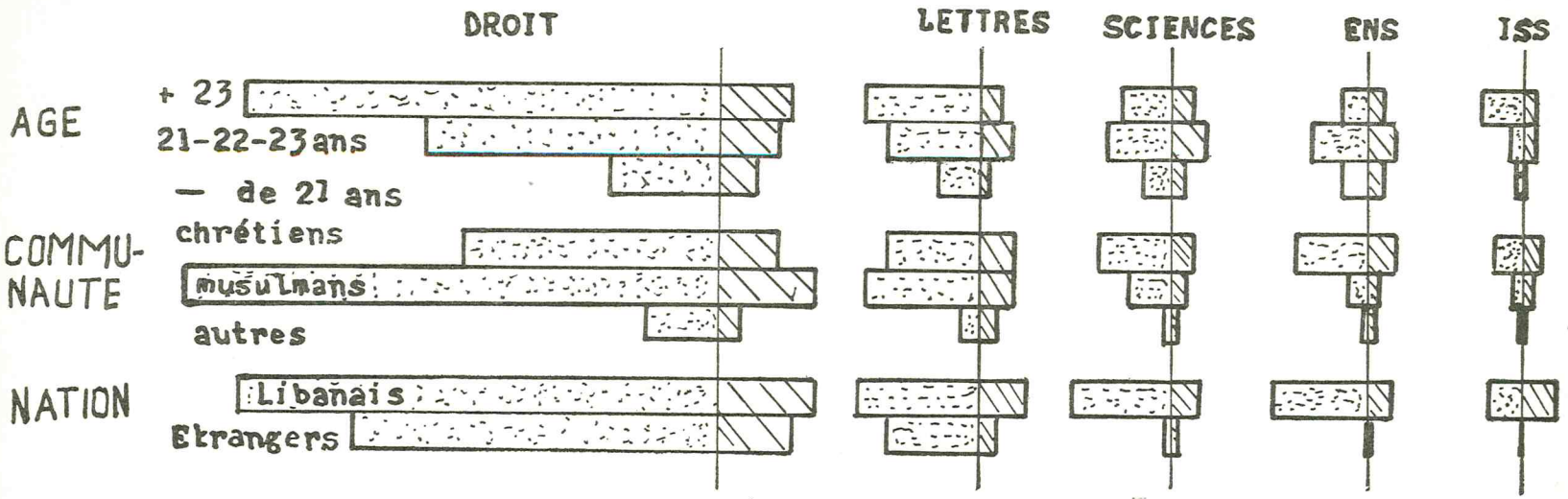
scientifiques et la formation de professeurs d'enseignement secondaire dans ce domaine.

Dans l'ensemble, on peut prévoir que le rajeunissement de la population estudiantine se poursuivra par diminution du nombre des étudiants âgés et apports plus importants d'éléments jeunes surtout féminins.

Ce rajeunissement devrait logiquement entraîner une élévation du niveau qualitatif des étudiants et une élévation corrélative du niveau de l'enseignement universitaire.

Beyrouth. Juin 1966.

INSCRIPTIONS 1965 — 1966



ENSEMBLE U.L

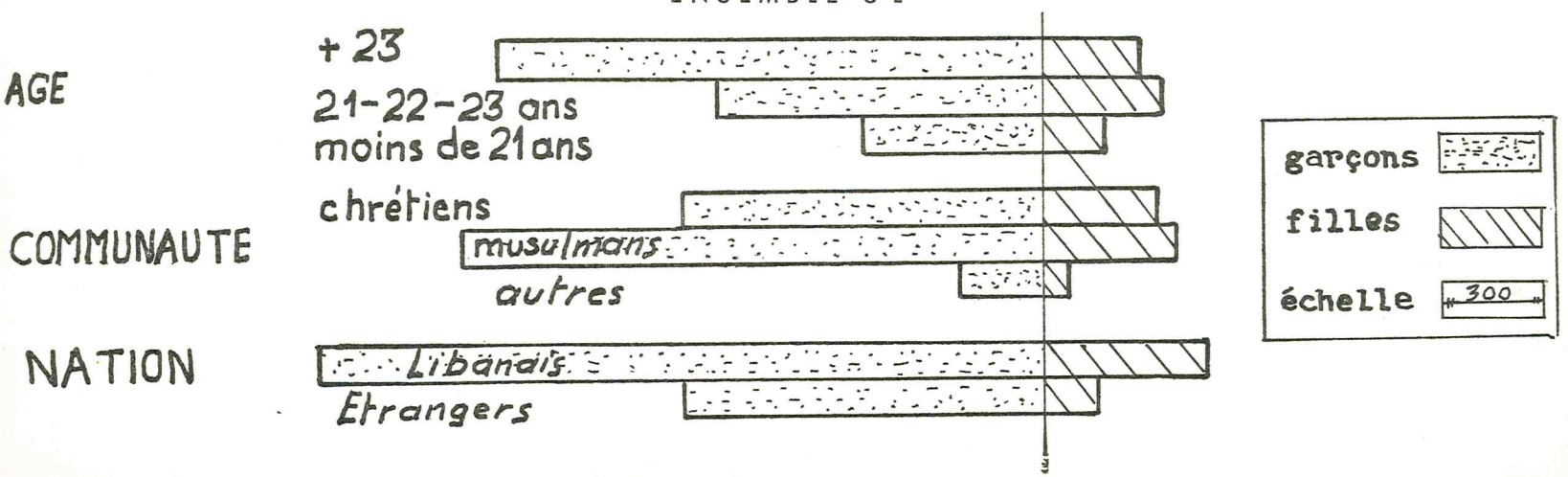


TABLE DES MATIÈRES

I - Présentation de l'Université libanaise . . , 1 - 2

II - Stastiques des inscriptions . . . . . 3 - 23

A - Quelques considérations sur les sources statistiques . . . . . 3 - 4

B - Effectifs de l'Université libanaise . . . 4 - 7

C - Analyse des effectifs de chaque faculté . 7 - 19

Droit . . . . . 7 - 10

Lettres . . . . . 10 - 13

Sciences . . . . . 13 - 16

Ecole Normale Supérieure. . . 17 - 17

Institut des Sciences Sociales. . 17 - 19

Ð - Analyse interfacultaire . . . . . 19 - 23

Population féminine . . . . . 19 - 20

Répartition des communautés confessionnelles . . . . . 20 - 22

Libanais et étrangers 22

Les jeunes et les plus âgés . . 22 - 23

III - Perspectives d'évolution . . . . . 23 - 25

GRAPHIQUES

- Ensemble de l'Université libanaise 6
- Faculté de Droit et des Sciences politiques . 8
- Faculté des Lettres 11
- Faculté des Sciences 14
- Ecole Normale Supérieure 16
- Institut des Sciences Sociales 18
- Graphiques comparatifs interfacultaires. . . 21
- Physionomie des eflectifs en 1965 - 1966 . . 26

DEUXIEME PARTIE

CARACTERISTIQUES DES ETUDIANTS

I - L'ENQUÊTE

Un questionnaire a été établi pour couvrir, en une soixantaine de questions, l'essentiel des aires d'investigation suivantes :

- Identification universitaire
- Identification civile
- Provenance socio-économique familiale et régionale
- Antécédents scolaires
- Problèmes universitaires
- Aspirations socio-scolaires
- Représentations des rapports individu-Etat, libéralisme et planification.

Il fut soumis à une pré-validation une première fois auprès de quelques professeurs et administrateurs de l'Université, puis une seconde fois, sous forme ronéotypée en deux versions au choix (arabe et française) à et par un groupe d'étudiants en sociologie au titre Travaux pratiques(1).

Dans sa version définitive, la présentatian a été étudiée en vue d'un dépouillement mécanographique, et codifiée pour le traitement par calculatrice électronique IBM.

Les applications collectives du questionnaire ont été

(1) La version arabe ayant présenté des impefections de tradnction, un nouveau tirage a du être effectué

effectuées en salle de cours, pendant ou après le cours, Cette procédure était la seule susceptible de maximiser « le degré de réalisation de l'enquête ». Elles se sont déroulées de Novembre 1966 à Avril 1967 avec une interruption pendant le mois de Ramadan, époque à laquelle l'assiduité des étudiants musulmans est très faible.

Le questionnaire est évidemment anonyme : c'était le moyen le plus sûr d'obtenir la sincérité des réponses. Une présentation verbale de l'enquête et des explications préliminaires collectives préludaient à l'application. Des renseignements individuels sur demande se sont révélés nécessaires pour préciser certains points.

Pour chaque questionnaire rempli, 70 données codées ont été portées sur bordereau de perforation(1). L'établissement des fiches mécanographiques et le programme du traitement (tabulation et corrélation) a été élaboré avec la collaboration de la compagnie IBM-Liban(2).

Problèmes particuliers

Nous avons signalé précédemment l'application « sur le tas » du questionnaire. Les étudiants de tous les pays renâclent généralement devant un questionnaire à remplir, et les déchets des enquêtes par questionnaire « à retourner » sont parfois considérables. Une enquête récente conduite de cette façon dans le cadre de d'Université libanaise a fourni 40 questionnaires remplis et re-

(1) Melle Salam Khoury et Mme Valin nous ont aidés dans cette tâche ingrate, nous les en remercions.

(2) Nous remercions Mr. Pikovski (IBM) qui a participé à cette phase du travail.

tournés sur 1500 distribués. BASHSHUR à été plus heureux puisque 31% des questionnaires envoyés par la porte lui furent retournés à l'Université Américaine de Beyrouth, et 22% pour l'Université St. Joseph.(1)

C'est la raison pour laquelle nous avons préféré opérer « entre quatre murs ». Malgré cela, des fuites ont été enregistrées sous divers prétextes. Elles furent cependant limitées à quelques individus, de sorte que le degré de réalisation de l'enquête approche 100%.

Les questions orales posées par les étudiants au cours de l'application ont été moins nombreuses chez les scientifiques, sans doute plus familiarisés avec les cadres logiques de la présentation et du contenu.

Quelques étudiants n'ont pas indiqué leur confession. Des jeunes filles ont refusé d'indiquer leur âge et une étudiante musulmane, fiancée, nous a fait part de son embarras devant les deux seules éventualités d'état civil proposées selon les normes occidentales.

Quoi qu'il en soit, l'impression d'ensemble a été favorable et dans certaines facultés nous avons même bénéficié du concours actif de l'Amicale des étudiants. Beaucoup d'étudiants se sont montrés intéressés et désireux d'avoir connaissance des résultats.

Nous avons bien dû éliminer une dizaine de réponses fantaisistes ou des questionnaires présentant une fréquence anormale de non-réponses, mais pour la quasi-

1) BASHSHUR (M. A) — A comparative study of the American University and the University St. Joseph. (Thèse de doctorat non publiée, Chicago. 1964).

totalité, notre surveillance active, les éclaircissements donnés, la participation intéressée du professeur, nous laissent à penser que la fidélité des réponses est satisfaisante.

Remarques d'ordre méthodologique

On remarquera que le questionnaire ne comportait pas de renseignement relatif au montant du revenu familial et au niveau culturel de la famille. Nous y avons renoncé après quelques essais infructueux.

L'imprécision, l'inflation des réponses, le nombre et la variété des sources de revenu et des diplômes soi-disant « équivalents » auraient auréolé nos données d'une marge d'erreur incontrôlable dans le sens de la surestimation.

La variable « position sociale » s'appuie sur la profession du père. Nous n'avons pas ici employé la classificatian internationale des professions, mal adaptée à la situation libanaise et nous avons préféré une **répartition à trois niveaux dans chacun** des quatre secteurs économiques primaire (pêche, agriculture etc.), secondaire (industrie et artisanat), tertiaire privé (commerce, banque, assurance, hopitaux, enseignement privé) et tertiaire public.

Pour alléger le traitement statistique, les données confessionnelles ont été regroupées en deux grandes familles communautaires : musulmans et druzes d'une part, et toutes les communautés chrétiennes d'autre part.

Pour la même raison, les informations sur la scolarité ne portent que sur les trois cycles : primaire, moyen (complémentaire et secondaire inférieur) et secondaire

supérieur ; et sur les trois grands secteurs de l'enseignement : officiel, privé national et privé étranger.

Enfin, les réponses à certaines questions complexes comme celle des priorités de forme dans la vie universitaire ont été regroupées de façon bipolaire pour appréhender plus étroitement les tendances qu'elles recelaient. Notre échelle est donc celle de la macro-sociologie, d'une étude extensive d'un milieu complexe, d'approche objective délicate.

II - REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTLLON

950 étudiants et étudiantes ont été touchés par le questionnaire, ce qui nous a laissé, après élimination des questionnaires inachevés, incomplets ou fantaisistes, un ensemble de 938 questionnaires exploitables, qui se répartit comme suit :

TABLEAU N° 1,

L'Echantillon

	Facultés et Instituts			Ecole Normale Supérieure		
	Garçons	Filles	TOTAL	Garçons	Filles	TOTAL
Lettres	129	90	226	89	67	156
Sciences	146	23	169	122	14	146
Droit	161	20	181	—	—	—
I. S. S.	35	25	60	—	—	—
	478	158	636	211	91	302

Nous ne pouvons avoir aucune assurance concernant la représentativité de cet échantillon puisque, si nous

connaissons bien les inscriptious de 1966, nous ne savons rien sur celles de 1967, ni sur les étudiants fréquentant effectivement les cours des Facultés.

Nous pouvons simplement garantir :

1) que l'échantillon des l'ENS est le plus représentatif car, du fait de l'obligation de présence, il y a concordance entre les effectifs inscrits et les effectifs présents.

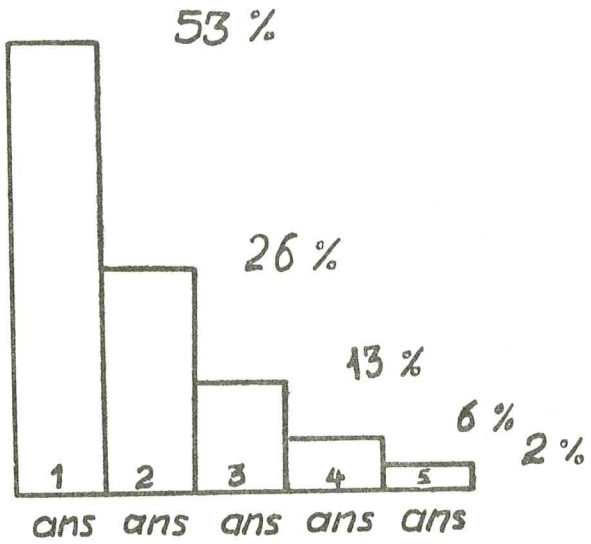
2) que dans l'ensemble « Université Libanaise », la Faculté de Droit est vraisemblablement sous-représentée. Elle ne représente en effet que 28,5% de l'ensemble des Facultés dans notre échantillon alors que dans l'analyse des inscriptions, sa part était l'an dernier de 63%(1).

3) que les échantillons facultaires ont été choisis par groupes (contenu des salles de cours) stratifiés en fonction des effectifs par année ou certificat préparé.

En voici la réparation pour la totalité de notre population d'étude.

(1) Il est cependant généralement admis, bien qu'aucun chiffre ne soit donné à l'appui, que cette faculté possède la plus grande proportion d'étudians-fantômes, ce qui fausse la comparaison de deux pourcentages.

Graphique 1
Ancienneté à l'U. L.



4) que l'enquête a touché, d'après nos estimations, environ la quart des étudiants suivant dans l'établissement même de l'Université Libanaise les cours des professeurs.

Dans ces conditions il est intéressant de rapprocher ces échantillons des statistiques des inscriptions en 1966, rapportées dans le fascicule 1.

TABLEAU N° 2.

Sexe

	Facultés et Instituts		Ecole Notionale Supérieure	
	Inscriptions	échantillon	Inscriptions	échantillon
Filles	13 %	25 %	24 %	30 %
Garçons	87 %	75 %	76 %	70 %

Si l'on considère ces chiffres, non pas en valeur absolue puisqu'il sont entachés d'erreur statistique, mais en valeur relative, il semble qu'en faculté les filles soient plus assidues aux cours que les garçons. En d'autres termes, il y a vraisemblement plus d'étudiants-fantômes que d'étudiantes.

Du point de vue de la nationalité la comparaison est aussi instructive.

TABLEAU N° 3.

Nationalité

	Facultés et Instituts		Ecole Normale Supérieure
	Inscriptions	échatillons	
Libanais	85 %	95 %	100 %
Etrangers	15 %	5 %	0

Deux raisons peuvent expliquer ces différences :

(1) Il est possible que le taux de fréquentation des étrangers soit moindre que le taux d'inscription.

(2) Il est vraisemblable aussi que les étrangers s'inscrivent à la fois à l'Université Libanaise et dans une autre Université (arabe ou américaine) et qu'ils fréquentent davantage celle-ci que celle-là.

De point de vue confessionnel le décalage est encore plus grand.

TABLEAU N° 4.

Confession

	Inscriptions	Echantillon
Musulmans	54 %	33 %
Chrétiens	46 %	67 %

Ainsi la proportion d'étudiants-fantômes est beaucoup plus importante chez les musulmans que chez les chrétiens, probablement parce que, moins riches, ils exercent plus fréquemment que les autres une activite rémunérée tout en préparant marginalement une licence. Ce phénomène est particulièrement apparent en Droit.

Quant à l'âge, les écarts sont également significatifs.

TABLEAU N° 5.

Age

	Inscrits	Echantillon
23 ans et moins	13 %	35 %
21 - 22 - ans	38 %	40 %
24 ans et plus	49 %	25 %

Pour les mêmes raisons, c'est-à-dire parce qu'ils travaillent, la moitié des étudiants âgés plus de 23 ans ne

fréquentent pas assidûment les cours. Leur absence gonfle artificiellemnt la participation relative des jeunes bacheliers.

En résumé, il est clair que notre échantillon diffère de l'image statistique de la population estudiantine inscrite en faculté.

On peut sans trop d'audace avancer que la participation effective aux cours est proportionnellement moins forte chez le garçons, les étrangers, les musulmans, et les plus âgés.

Dans quelle mesure cet échantillon est-il aussi différent de cette population réelle, nous ne pourrons le savoir que lorsque sera systématiquement et objectivement pratiqué le recensement des étudiants présents aux cours et travaux pratiques,

III - ORIGINES GÉOGRAPHIQUE, SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS

1 — **Provenance géographique des étudiants :**

Beyrouth	30 %
Mont-Liban	26 %
Nord	20 %
Sud	11 %
Békaa	8 %
Etrangers	5 %

Plus de la moitié des étudiants sont originaires de Beyrouth et du Mont-Liban. Dans la mesure où cette region rassemble plus des 3/4 de toute la population libanaise, en peut dire qu'elle est sous-représentée à l'Université libanaise. Ce fait doit évidemment être considéré à la lumière de la forte participation de la capitale aux clientèles des autres universités de Beyrouth.

2 — Etat civil

Nous avons précédemment décrit la population d'enquête selon le sexe, la confession et l'âge. Ajoutons ici que peu d'étudiants (9 % exactement sont mariés. Ce sont naturellement en grande majorité des jeunes gens âgés de plus de 23 ans.

3 — Statut socio-économique de la famille

Les jeunes qui ont répondu au questionnaire sont, en général, issus d'une famille nombreuse à la tête de laquelle se trouve le père.

La famille rassemble sous le même toit 6 ou 7 personnes en moyenne, non compris évntuellement le personnel de la maison. Cela signifie que près de la moitié de ces étudiants ont, au minimum, 3 ou 4 frères et sœurs.

TABLEAU N° 6

Volume de la famille.

1 personne	1 %	5 personnes	16 %
2 personnes	3 %	6 personnes	17 %
3 personnes	7 %	7 personnes	13 %
4 personnes	10 %	8 personnes	13 %
9 personnes et plus	20 %		

Deux étudiants sur trois ont, au plus, 1 frère aîné (ou une sœur aînée), mais deux sur trois ont plusieurs frères (ou sœurs) puînés. C'est dire que, dans l'ensemble, ils ont plus de puînés que d'aînés ou encore que dans ces milieux économiquement modestes, la poursuite des études est facilitée lorsqu'on a au moins un frère aîné qui, par son travail, vient soulager le budget familial.

TABLEAU N° 7.

frères et sœurs

	FRÈRES		SŒURS	
	aînés	puînés	aînées	puînées
0	45 %	32 %	41 %	36 %
1	22 %	30 %	27 %	28 %
2	14 %	16 %	15 %	19 %
3	10 %	10 %	8 %	9 %
4	4 %	7 %	4 %	4 %
5	3 %	3 %	3 %	2 %
6	1 %	1 %	1 %	1 %
7 et +	1 %	1 %	1 %	1 %

Parmi les frères aînés, il y a d'ailleurs peu d'universitaires, et encore bien moins parmis les sœurs aînées.

Le nombre de revenus réguliers dans la famille est d'un seul (37 % des cas), deux revenus (31%) ou trois (15 %). Le fait qu'il s'agit d'un milieu peu aisé est aussi confirmé par la fréquence de ceux qui exercent une activité rémunérée.

37 % d'entre eux ne travaillent pas

22 % travaillent occasionnellement (Beaucoup donnent des leçons particulières).

39 % occupent un emploi régulier.

Si l'on tient compte que, parmi ces derniers, la majorité n'était pas présente au cours le jour de l'enquête, on peut estimer que plus des deux tiers des étudiants inscrits occupent un emploi régulier.

Il est d'ailleurs possible de confronter cette estimation avec la profession du père de ces étudiants :

18,3 % des pères occupent une situation supérieure

60,6 % se situent dans des catégories professionnelles « moyennes »

13,9 % dans des emplois peu rémunérateurs

7,2 % sont décédés, invalides ou chômeurs.

On peut dire que **18 °/o des étudiants de l'univesité libanaise sont issus d'un milieu aisé, 60 °/o proviennent de la couche moyenne et 22 °/o de milieu populaire.**

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les trois quarts de ces jeunes occupent un emploi rémunéré, régulier ou occasionnel.

Quant au secteur économique d'activité de leur père :

20 % travaillent dans le secteur primaire

20 % dans le secteur secondaire

53 % dans le tertiaire (26 % dans le privé et autant dans le public).

Nous avons récapitulé dans le tableau ci-dessous la

répartition de la provenance socio-économique (d'après la profession du père) pour 100 étudiants de notre population d'étude.

TABLEAU N° 3.

provenance socio-économique

	milieu aisé	mileu moyen	milieu populaire	TOLAL
secteur primaire	3	13	5,5	21,5
secondaire	3	13	5,5	21,5
tertiaire privé	8,5	14,5	5	28
tertiaire public	3.5	20,5	5	29
	18	61	21	100

En gros, 1 étudiant sur 4 est fils (ou fille) de fonctionnaire moyen ou de petit fonctionnaire ; ct 1 sur 4 est fils de commerçant plus ou moins aisé, le reste se partageant le milieu artisanal et rural à part égale.

4 — Liaison entre milieu, confession et sexe

Jusqu'à présent nous avons envisagé séparément la variable confessionnelle d'abord, et le milieu social (d'après la profession du père) ensuite. Nous allons maintenant essayer de voir s'il existe une liaison statistique entre ces deux variable,

La représentation bi-dimensionnelle est donnée dans le tableau suivant, dans lequel l'entrée verticale correspond à « **confession** », avec deux catégories (chrétiens, musulmans) ; l'entrée horizontale, au « **milieu** », avec trois échelons (aisé, moyen, et populaire).

TABLEAU N° 9.

liaison confession-milieu

	Musulmans et Druzes	Chrétiens	Ensemble
milieu aisé	38	115	153
moyen	216	360	576
populaire	77	132	209
	331	607	938

Nous avons appliqué à cette table de contingence le le test x^2 de signification statistique.

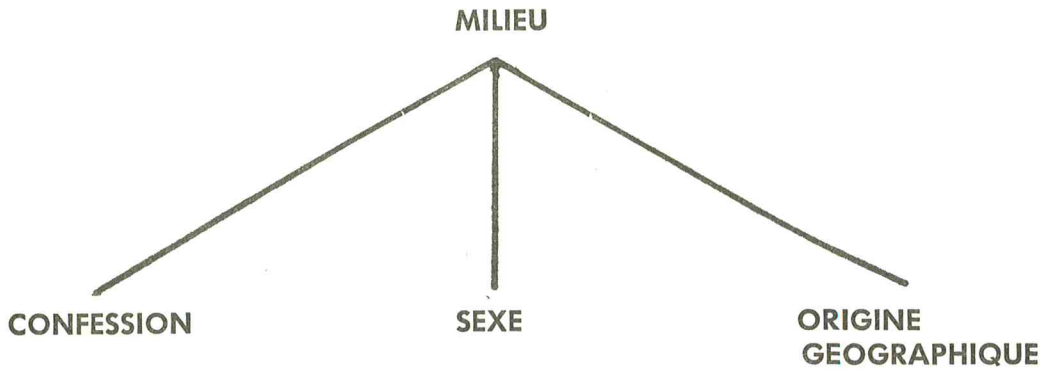
$x^2 = 6{,}47$ avec 2 degrés de liberté.

Au seuil $P = .05$ on peut considérer qu'**il existe une liaison entre le milieu et la confession** : la proportion de musulmans étant plus forte dans les milieux populaires que dans les milieux aisés, ou encore, si l'on préfère, la proportion de riches est plus forte chez les chrétiens que chez les musulmans.

Nous avons aussi appliqué la même technique pour détecter des liaisons avec les autres variables, à savoir le sexe et l'origine géographique des étudiants libanais de notre groupe d'étude. Le tableau ci-dessous révèle par le signe (+) la présence d'une liaison, tandis que le signe (0) indique l'absence de liaisons.

milieu – confession = +
milieu – sexe = +
milieu – origine géographique = +
sexe – confession = 0
sexe – région = 0
région – confession = 0

Ainsi se dégage la structure des quatre variables considérées avec, en tête, le milieu socio-économique lié aux trois autres facteurs, lesquels ne sont pas liés entre eux.



En clair, l'aisance socio-économique se trouve, statistiquement parlant, du côté des chrétiens, des filles, et dans la région de Beyrouth et du Mont-Liban.

5 — Antécédents scolaires

Dans certaines régions du pays, particulièrement dans les zones rurales, des villages ne possèdent qu'une seule école primaire, soit officielle, soit privée, et les parents n'ont pas le choix, comme en ville, entre ces deux types d'écoles.

Dant notre échantillon, 70 % ont eu cette **possibilité de choix,** alors que 30 % ne l'ont pas eue.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ceux qui ne l'ont pas eue, étaient ceux dont le village ne possédait qu'une école primaire officielle(1).

(1) Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années l'implantation scolaire rurale a évolué.

TABLEAU N° 10.

Possibilité de choisir une autre école primaire

Entrés à :	oui	non	sans réponse	TOTAL
école officielle	49 %	49 %	2 %	100 %
école privée nationale	75 %	22 %	3 %	100 %
école privée étrangère	88 %	10 %	2 %	100 %

Si l'on procède à cette analyse pour chaque sexe séparément, on fait apparaître des différences importantes.

Pour ceux qui ont choisi l'école primaire officielle, 53 % des garçons et 27 % des filles ne pouvaient pas faire autrement. Pour le privé, 76 % des garçons et 90 % des filles avaient le choix. Ces chiffres révèlent simplement que les filles universitaires de notre échantillon sont originaires de régions où l'implantation scolaire est dense, c'est-à-dire, grosso-modo, de Beyrouth et du Mont-Liban, de Tripoli et de Saïda.

Laissons maintenant de côté ce phénomène et étudions la **carrière scolaire de ces étudiants** :

35 % ont débuté dans une école officielle

37 % dans une école privée nationale

27 % dans une école privée étrangère

La contribution des trois secteurs de l'enseignement à l'effectif des différentes facultés et à l'Ecole Normale Supérieure est donc à peu près égale pour l'officiel et le privé national, légèrement inférieure pour le privé étranger. De ce point de vue, la population de l'ensemble des facultés, instituts et de l'Ecole Normale Supérieure ne diffère pas beaucoup, il s'agit bien d'une même « clientèle ».

TABLEAU N° 11.

Ecole primaire fréquentée par les étudiants

	Facultés et Institus	Normale Supérieure
officielle	37,1 %	35,2 %
privée nationale	38,6 %	37,2 %
privée étrangère	23,3 %	27,6 %
	100 %	100 %

Cependant toute la carrière scolaire qui mène au baccalauréat ne s'effectue pas dans la même école ou dans le même type d'établissement.

55 % des filles universitaires sont restées fidèles à l'école officielle et seulement 48 % des garçons.

65 % des filles et 60 % des garçons y sont restés jusqu'au baccalauréat.

C'est que, il y a une dizaine d'années, plus encore qu'aujourd'hui, les élèves du secteur officiel avaient davantage accès aux établissements complémentaires plus nombreux que les quelques écoles secondaires officielles du pays.

Après le certificat ou à la fin du cycle primaire, les changements d'école sont peut fréquents dans l'ensemble ; mais ils sont plus nombreux à partir de l'officiel, que l'on quitte alors pour aller dans le privé national (20 %).

A l'inverse, 12 % des élèves du privé national se dirigent vers l'officiel, alors que le secteur étranger refoule déjà, à ce niveau, 15 % de ses futurs universitaires.

Après le brevet, ou à la fin de la classe de troisième, nos étudiants ont été nombreux à emprunter la voie de l'école Normale d'Instituteurs.

C'est par ce canal, et avec l'aide d'une bourse, qu'ils ont pu préparer marginalement le baccalauréat, une fois reçus à la première partie, ils échouent volontairement à l'examen de passage en troisième année ou en diplôme final de l'Ecole Normale pour n'avoir pas à effectuer de remboursement et on les retrouve candidats individuels à la seconde partie du baccalauréat.

Il y a aussi d'autres voies d'accès au baccalauréat 12 % de nos étudiants quittent l'officiel pour s'y préparer dans une école privée nationale et 12 % également du privé étranger préfèrent recourir aux services gratuits d'une école secondaire officielle.

A ce niveau, on note encore qu'un étudiant sur trois auraient bien voulu entrer dans une autre école que celle qu'il a fréquentée, mais que cette autre école coûtait trop cher (26 %) ou qu'il n'y avait plus de place (5%). Les mêmes obstacles se retrouvent avec en plus, pour les scientifiques, la recherche d'un établissement préparant à cette option(1) après l'obtention de la première partie du baccalauréat, que

38 % ont préparé dans une école privée nationale

26 % dans une école officielle

20 % dans une école privée étrangère

9 % pendant leur scolarité à l'Ecole Normale d'Instituteurs

7 % seuls, en exerçant une activité rémunérée ou seuls dans d'autres conditions.

---

(1) Tous les établissements secondaires ne préparent pas à la série scientifique en raison de la pénurie de professeurs spécialisés.

6 — Diplômes secondaires obtenus

83 % des étudiants considérés dans cette étude sont titulaires du baccalauréat national libanais

13 % possèdent le baccalauréat unifié, syrien ou égyptien dont l'équivalence était reconnue

11 % sont bacheliers « français », on le retrouve surtout à l'Institut des Sociales et en section française de l'Ecole Normale Supérieure, et ce sont des filles en majorité. Les arabophones appartiennent au sexe masculin dans une grande proportion.

Parmi ceux-ci, titulaires du baccalauréat libanais ou « unifié », 1 sur 5 l'a préparé seul, en marge d'une activité régulière rémunérée (l'enseignement, dans le plupart des cas) ou bien en marge de leur scolarité à l'Ecole Normale d'Instituteurs.

1 sur 5 l'a préparé dans une école secondaire privée étrangère

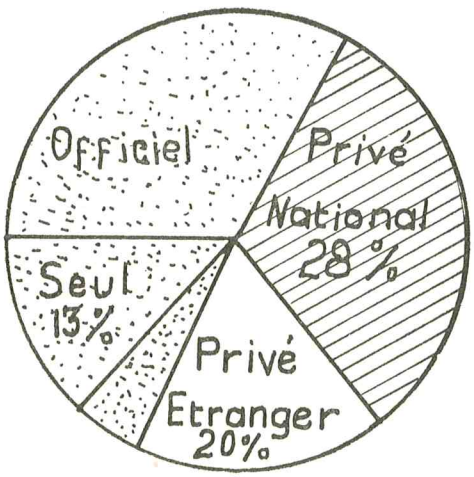
1 sur 3 ou 4, dans une école secondaire privée nationale

1 sur 3 dans une école secondaire officielle,

Le schéma suivant illustre la contribution de chaque secteur de l'enseignement aux effectifs de l'ensemble, et

Graphique 2

Contribution des secteurs de l'enseignement aux effectifs



témoigne du fait que plus de la moitié de l'effectif (34%+ 13%+5%) a fait partie de la clientèle du secteur officiel et gratuit de l'enseignement.

C'est donc une Université « populaire » et « nationale » si on la compare aux autres Universités de Beyrouth.

7 — **Retard scolaire à l'entrée de ces établissements d'enseignement supérieur**

En moyenne, ces jeunes gens et jeunes filles ont obtenu leur baccalauréat à l'âge de 19 ans et demi, mais la distribution de l'âge d'obtention de ce diplôme s'étale de 16 ans à plus de 27 ans.

0,7 % l'ont obtenu à 16 ans
6 % à 17 ans
18,5 % à 18 ans
31,7 % à 19 ans
21,6 % à 20 ans
11,2 % à 21 ans
4,3 % à 22 ans
2,4 % à 23 ans
1,5 % à 24 ans
1 % à 25 ans
1 % à 27 ans ou plus

On peut donc dire **que 75 % de ces universitaires ont au moins une année de retard.**

L'âge de succès au baccalauréat complet, qui donne accès à ces établissements, varie selon les voies scolaires empruntées par l'élève.

Ainsi ceux qui ont accompli toute leur scolarité dans un établissement officiel sont bacheliers à 19 ans 6 mois, ceux qui ont toujours été élèves du privé national le sont à 19 ans 2 mois, ceux qui sont du secteur privé étranger à 19 ans. Ceci n'indique sans doute pas la seule qualité respctive de chaque secteur, mais la qualité des élèves que chaque secteur envoie dans ces établissements supérieurs.

De toute façon, les éléments les plus retardés sont ceux qui ont préparé seuls leur baccalauréat. Ceux qui l'ont fait pendant leur scolarité à l'Ecole Normale d'Instituteurs l'ont obtenu à 20 ans et ceux qui exercent une activité rémunérée, à 21 ans 9 mois, en moyenne.

Fait notable, **le retard scolaire de ces jeunes se manifeste à la fin du cycle primaire,** mais il s'accroît au niveau de la première partie du baccalauréat où la sélection est forte. Pour certains même c'est le premier barrage qu'ils rencontrent.

Age moyen à la fin du primaire : 12 ans

Age moyen à la fin du cycle moyen : 15 ans 11 mois

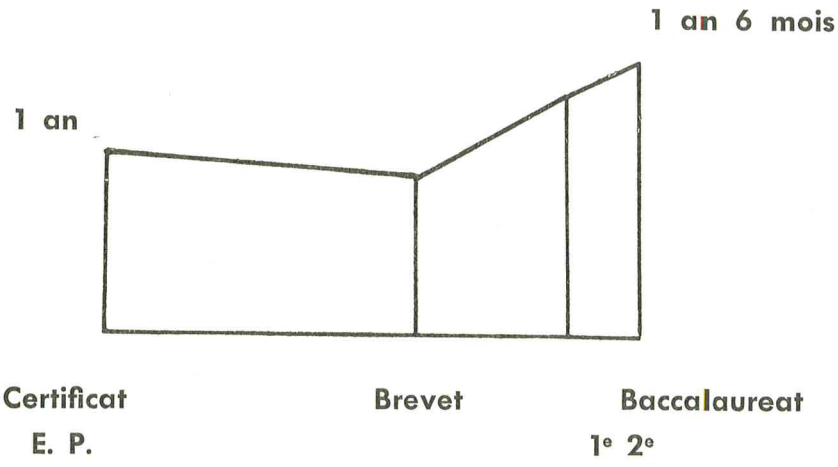
Age moyen au baccalauréat 1° partie : 18 ans 4 mois

Age moyen au baccalauréat complet : 19 ans 6 mois.

Le retard par rapport à une scolarité « normale » est donc, au cours des cycles successifs, de 1 an, puis 11 mois, puis 1 an 4 mois, et enfin 1 an 6 mois.

Graphique 3

Rythme du retard scolaire moyen



Le schéma ci-dessus montre que le retard moyen qui se manifeste dès l'enseignement primaire augmente au niveau du baccalauréat. Cette augmentation étant de 5 mois, on peut dire que **la moitié environ des étudiants** ont échoué au moins 2 fois (en Juillet et en Octobre) aux épreuves du baccalauréat 1° partie.

IV - PROBLEMES UNIVERSITAIRES

1 — Choix de l'Université libanaise

Nous avions demandé à ces jeunes les 2 raisons pour lesquelles ils avaient choisi l'Université libanaise de préférence à une autre université de Beyrouth.

Voici, par ordre d'importance, les raisons principales invoquées :

1) L'Université libanaise est la moins chère 41,5%
2) L'Université libanaise est officielle 20,5%
3) L'U. L. permet de poursuivre des études tout en travaillant 19 %
4) elle délivre des titres permettant une ascension sociale rapide 7,5%
5) l'inscription n'a pu être prise ailleurs 6 %
6) sur le conseil d'un professeur 3 %
7) les langues étrangères sont moins requises qu'ailleurs 1,5%
8) les examens sont plus faciles 1 %

Mais si l'on tient compte aussi de la deuxième raison invoquée par chacun, en lui attribuant un poids égal à la première, l'ordre est un peu différent :

1) moins chère	36,5%
2) poursuite morginale des études	21,5%
3) caractère officiel	17,5%
4) titres permettant l'ascension sociale	9 %
5) pas de place ailleurs	7,5%
6) conseillés par un professeur	5 %
7) langues étrangères moins requises	2 %
8) examens faciles	1 %

Ainsi, pour la majorité des réponses, **ce sont des raisons d'ordre économique** qui sont d'abord invoquées (58%) puis celles d'ordre social (26,5 %). Ce sont évidemment les étudiants issus de milieu populaire, le facteur confessionnel mis à part, qui sont le plus sensibles à ces aspects économiques et sociaux.

Il est également significatif de constater que les raisons touchant **aux études elles-mêmes sont presque inexistantes (3 °/o).**

2 — Difficultés dans les études

On demandait aux étudiants de classer, parmi les 7 présentées, les 2 difficultés les plus importantes qu'ils avaient dû surmonter, en les numérotant 1 et 2.

En numéro 1, on trouve le manque de temps pouvant être consacré à l'étude et aux lectures hors des heures de cours (31,5 %) et le manque de temps pouvant être

consacré à la présence aux cours et travaux pratiques (18 %) ; 15,5 % des étudiants ne signalent aucune difficulté, 11 % accusent l'insuffisance de leurs acquisitions secondaires, 7,5 % sont gênés par les différences de méthode et les exigences de l'enseignemnt supérieur par rapport à l'enseignement secondaire, 7,5 % estiment que certains enseignements sont mauvais et certains professeurs incompétents, notamment à l'Ecole Normale Supérieure ; 5 % se plaignent de l'incompréhension du cercle familial, des filles principalement, et 5 % ont des difficultés en langue française, des musulmans pricipalement.

Si maintenant l'on somme les difficultés de second ordre avec celles que nous venons d'indiquer en les pondérant d'un coefficient de 1,5, on obtient le classement suivant des difficultés dans les études :

1) manque de temps hors des cours 27 %
2) aucune difficulté 21 %
3) manque de temps pour assister aux cours 15 %
4) insuffisance des connaissances 10 %
5) différences de méthode 8 %
6) faiblesse en langue française 7 %
7) incompétence des professeurs 7 %
8) incompréhension de la famille 5 %

En bref, 42 % se plaignent du manque de temps
27 % n'accrochent pas à l'enseignement
21 % n'éprouvent pas de difficulté
7 % se plaignent de la qualité de l'enseignement
5 % se heurtent à l'incompréhension de la famille

Pour diverses raisons 4 étudiants sur 5 éprouvent des difficultés, les uns parce qu'ils doivent gagner leur vie, les autres parce qu'ils ne s'adaptent pas à l'enseignement, d'autres enfin pour diverses autres raisons.

3 — Représentation du « bon professeur »

Les trois quarts des étudiants (73,5 % exactement) sont très sensibles au talent pédagogique du professeur. Les autres qualités requises comptent peu, qu'il s'agisse de l'intérêt porté aux problèmes des étudiants (8 %) , de son titre de Docteur (6,5 %) , de ses publications (6 %) , de la façon dont il dirige et impose les travaux personnels des étudiants) 2,5 %).

Ce qu'on demande avant tout au professeur, c'est de bien faire son métier et cette qualité est davantage exigée à l'Ecole Normale Supérieure (80 %), que dans les autres Facultés et Instituts (70 %). En second lieu, on souhaite qu'il s'intéresse aux étudiants (64 %). Pour cela, il ne semble pas nécessaire à beaucoup (11 %) que ce professeur ait un titre de Docteur.

Il est donc clair, qu'en **ce qui concerne leurs professeurs, les étudiants font bien la différence entre les titres, les diplômes et le prestige social d'une part, les aptitudes pédagogiques, la conscience professionnelle et l'intérêt qu'ils portent aux étudiants, d'autre part.**

4 — Besoins prioritaires des étudiants

Nous avions demandé aux étudiants d'ordonner, parmi 12 présentés, les deux besoins les plus importants et les

deux moins importants, puis de classer deux besoins les plus urgents et deux parmi les moins urgents.

Voyons d'abord les plus importants

	1° choix	2° choix
Octroi de bourses	16 %	13 %
Service d'orientation et information	15 %	9 %
Edition des cours, prêt de livres	13 %	16 %
Assistance médicale	12 %	5 %
Création de nouveaux Instituts ou Facultés	10 %	6 %
Réduction sur certains tarifs	9 %	10 %
Logement et restaurant universitaire	7 %	9 %
Contact plus étroit avec le professeur	4 %	8 %
Relations inter-univesitaires	2 %	6 %
Voix consultative des associations d'étudiants	2 %	4 %
Salles de jeux et sports universitaires	1 %	3 %
Aide aux étudiants étrangers	1 %	1 %
Non-réponses . . .	6 %	4 %
	100 %	100 %

	11° choix	22° choix
Aide aux étudiants étrangers	9 %	13 %
Salles de jeux et sport	8 %	11 %
Voix consultative des associations	8,5 %	8 %
Relations inter-universitaires	8,5 %	8 %
Création de nouveaux Instituts	5 %	7 %
Contacts avec les professeurs	8 %	6 %
Logement et restaurant	8 %	5 %
Réductions sur certains tarifs	5 %	5 %
Service d'orientation universitaire	5 %	4 %
Assistance médicale	4 %	5 %
Edition des cours	6 %	3 %
Bourses	4 %	5 %
Non-réponses . . .	21 %	20 %
	100 %	100 %

On distingue nettement sous la variété des réponses les deux pôles suivants :

1) **Le besoin d'une aide matérielle et culturelle** sous quelque forme que ce soit (bourse, édition de cours, service d'orientation) qui se présente généralement comme la revendication d'un droit social.

2) **L'égocentrisme** qui exclut à la fois l'aide aux étrangers et les relations avec les autres étudiants et les autres universités.

Il s'agit là, au fond, de deux aspects différents d'un phénomène curieux d'introjection du pluralisme libanais au niveau de la personne de ces étudiants qui, issus de milieux socio-économique différents, imprégnés de sous-cultures communautaires différentes, attendent beaucoup de l'Institution en refusant toute participation collective.

Quant à ce qui presse le plus, à leur avis, c'est de leur éditer les cours, de leur prêter des livres. Cela les dispenserait à la fois de la présence aux cours, de l'obligation de prendre des notes et de les structurer. Ce qu'ils veulent – et vite – c'est de la chose écrite, de la connaissance en conserve, toute préparée, du savoir à consommer.

Il s'agit là, croyons-nous, du vice le plus profond d'un enseignement considéré comme une allocation de connaissances. C'est une **attitude antiformatrice que cette passivité devant une matière culturelle que l'on veut recevoir comme une don, plutôt que de la conquérir pas soi-même avec l'aide du professeur.**

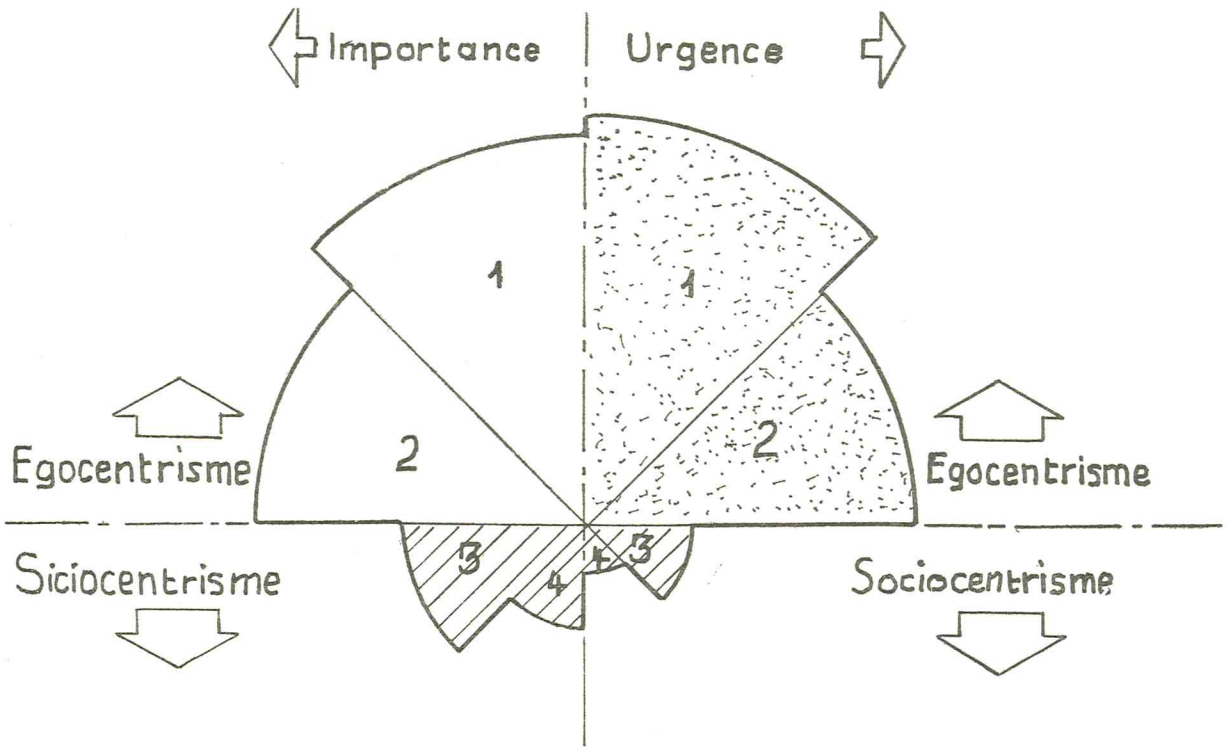
L'ordre des urgences est d'ailleurs, à peu de choses près, le même que l'ordre d'importance :

	1° urgence	2° urgence
Editions des cours, prêt de livres	13 %	13 %
Bourses	12 %	11 %
Assistance médicale	11,5 %	6 %
Service d'orientation universitaire	11 %	7 %
Réductions sur certains tarifs	9 %	9 %
Logement et restaurant	7 %	10 %

	11° urgece	dernière urgence
Salles de jeux et sport	7 %	10 %
Aide aux étudiants étrangers	7 %	9 %
Voix consultative des associations	9 %	8 %
Création de nouvelles Facultés	8 %	7 %
Relations universitaires	7 %	7 %

Graphique 4

Besoins prioritaires



SECTEUR 1 : AIDE MATÉRIELLE

- Octroi de bourses
- Réductions tarifaires
- Assistance médicale
- Logement et restaurant

SECTEUR 2 : AIDE CULTURELLE

- Edition des cours
- Orientation universitaire
- Création d'instituts nouveaux
- Sports et loisirs

SECTEUR 3 : PARTICIPATION INTRA-UNIVERSITAIRE

- Contacts avec les professeurs
- Voix consultative

SECTEUR 4 : RELATIONS EXTÉRIEURES

- Inter-universitaires
- Aide aux étudiants étrangers

En résumé, comme l'illustre le graphique des besoins prioritaires (Importance et Urgence), deux faits caractérisent cette population universitaire :

1) La prédominance des besoins égocentriques sur les besoins socio-centriques intra et extra universitaires.

2) La non-différenciation entre l'importance et l'urgence des besoins à satisfaire.

En ce qui concerne le premier point, **il paraît nécessaire et urgent** de prendre des mesures pour réaliser dans le cadre universitaire et péri-universitaire, l'amalgame et la participation coopérative de ce microcosme pluraliste qu'est l'Université libanaise.

V - CARACTÉRISTIQUES PSYCHO-SOCIOLOGIQUES

On sait déjà que les étudiants proviennent des trois secteurs de l'enseignement : l'officiel gratuit, le privé national (gratuit ou payant, laïque et le plus souvent confessionnel) et le privé étranger (payant et laïque ou confessionnel).

1) Nous leur avons demandé quelle était, à leur avis, **la meilleure école**, ou plus précisement, dans quelle école ils placeraient plus tard leur fils ou leur fille.

Les préférences s'orientent vers l'école privée étrangère, puis vers l'école officielle et enfin vers l'école privée nationale.

Voici, avec les pourcentages obtenus, ce qu'on pourrait appeler la **hiérarchie subjective des trois types d'école libanaises** telle qu'elle apparaît à travers les réponses des universitaires :

TABLEAU N° 12.

	Ecole préférée			
	O	N	E	non-réponses
pour le fils	34 %	23 %	40,5 %	2,5 %
pour la fille	19,5 %	23,5 %	52	5 %

Toutefois, si l'on pousse plus avant l'analyse, en considérant les résultats séparément pour chaque provenance scolaire des universitaires, **l'école étrangère reste la préférée pour la fille, mais pour le garçon, on trouve en tête l'école que l'étudiant a lui-même fréquentée** et à laquelle il reste affectivement attaché.

Le choix entre l'école privée nationale et l'école officielle est souvent assez indifférencié car il y intervient deux facteurs : la gratuité ou non des études et la qualité de l'enseignement.

A ce sujet, beaucoup de réponses attestent que **si la qualité de l'enseignement officiel devait s'améliorer, la préférence pencherait vers lui.**

TABLEAU N° 13.

Ecole préférée par provenance scolaire

Ecole préférée...

		Pour le garçon			Pour la fille		
		O	N	E	O	N	E
Pour ceux ou celles issus de	O	52 %	12 %	35 %	31 %	21 %	48 %
de	N	27 %	41 %	32 %	15 %	37 %	48 %
de	E	19 %	11 %	70 %	13 %	10 %	77 %

2) Pourquoi ces préférences ? Qu'est ce qui est le plus important dans le choix d'une école ?

TABLEAU N° 14.

Raison de ces préférences scolaires

	Pour le garçon	Pour la fille
Le milieu social des élèves	14,5 %	57,5 %
Le % des succès aux examens	31 %	13,5 %
La langue étrangère	13 %	13,5 %
Le coût des études	9 %	6 %
La religion des élèves	2 %	3 %
Non réponses....	3,5 %	6,5 %
	100 %	100 %

Ainsi, ce ne sont pas des raisons d'ordre pédagogique et culturel qui président au choix de l'école. **L'école apparaît d'abord comme un Club où l'on se retrouve entre personnes de même rang socio-économique.**

Ce club est-il uni-confessionnel ? apparemment non, puisque la religion n'intervient pratiquement pas (3 à 6 %). Mais il ne faut pas se méprendre sur l'expression «milieu social» ; quelques entretiens provoqués par nous sur ce sujet, nous ont convaincus que le « milieu social » d'après lequel on choisit l'école du fils ou de la fille a des composantes confessionnelles. L'expression a une signification économico-socio-confessionnelle, c'est seulement la « relgion-croyance et pratique » qui pèse peu dans le choix de l'école, mais l'appartenance religieuse-communautaire est très déterminante.

3) Quelles **spécialisations** envisage-t-on pour le fils et pour la fille ?

TABLEAU N° 15.

spécialisations envisagées

	Pour le fils	Pour la fille
Littéraire et philosophique	9 %	76 %
Mathématique et scientifique	63,5 %	12,5 %
Technique	23,5 %	4,5 %
Non réponses....	4 %	7 %

La représentation culturelle des sexes est très nettement orientée. **Le littérrture est une spécialisation féminine, la science est l'affaire du sexe masculin.** On peut cependant s'étonner de l'intérêt de l'orientation technique pour le garçon. L'enseignement technique, qui est jusqu'ici apparu comme un parent pauvre, serait-il appelé à connaître un afflux de vocation ? Ne nous hâtons pas de conclure dans ce sens. Peut-être y a-t-il simplement un quart des étudiants qui projettent dans les réponses à cette question leur insatisfaction à l'égard de la voie académique de formation choisie par eux. Ceux-là, se seraient-ils rendu compte que la baccalauréat ne constituait pas une préparation à un métier ?

4) A travers diverses questions touchant à l'organisation de l'entrée à l'Université, nous espérons atteindre la mesure du libéralisme libanais.

Nos espoirs n'ont pas été déçus mais les résultats sont surprenants : 35 % seulement des étudiants préfèrent **la liberté d'accès en faculté sans bourse,** au concours d'entrée avec attribution de bourses aux sélectionnés, (62 %).

Mais les réponses prennent un sens différent selon la provenance scolaire de l'étudiant. Ceux qui viennent du « meilleur privé) sont plus sensibles à l'espect sélection ; tandis que ceux qui ont réalisé leur ascension sociale à partir de l'école officielle ou ou du « bas privé » ont surtout besoin d'argent.

Sur le plan de la personne, les trois quarts (63,5 %), ayant conscience d'appartenir à une élite intellectuelle, estiment que l'orientation universitaire à l'entrée du l'Université, devrait surtout **tenir compte des aptitudes et intérêts personnels** de l'étudiant. C'est qu'au fond, l'essentiel est de décrocher un titre, d'accéder à un certain niveau élevé de prestige social. La possibilité d'emploi à la fin des études est seulement considérée par 22,5 % des universitaires.

Cependant lorsque le même problème se trouve posé au niveau de l'Université considérée comme une entreprise nationale de producteurs hautement qualifiés, **on hésite beaucoup sur le fait de savoir s'il vaut mieux être libre de choisir ses études supérieures,** même si elles doivent conduire au chômage (47 %) **ou s'il est préférable de répartir les étudiants dans les différentes Facultés selon un plan autoritaire** correspondant aux besoins du pays (50 %).

S'agitiil d'un véritable clivage d'opinion à cet égard? ou bien la formulation abstraite de la question a-t-elle provoqué cette distribution aléatoire des réponses ? Il est bien difficile de trancher pour l'une ou pour l'autre de ces interprétations, bien que les résultats précédents nous inclinent à pencher plutôt vers la seconde.

5) Nous avons enfin posé deux questions relatives au rôle économique de la femme et à la fonction publique.

Aux étudiants, nous avons demandé s'ils souhaitaient que leur femme travaille.

53,5 % ont répondu par la négative
42,4 % par l'affirmative
4,1 % n'ont pas répondu

Aux jeunes filles, la question posée était la suivante : «souhaitez-vous pouvoir travailler lorsque vous serez mariée?»

17,7 % ont répondu par la négative
81,5 % par l'affirmative
0,8 % n'ont pas répondu

Même dans ce milieu hautement scolarisé, les garçons apparaissent beaucoup plus conservateurs sur la question.

Les jeunes filles, elles, ont une tendance progressiste marquée et manifestent leur désir d'échapper à une condition socio-économique traditionnellement mineure. Elles savent bien d'ailleurs que, pour plus de la moitié d'entre elles, il n'y a pas de vie économique hors du secteur public et dans l'enseignement en particulier.

60 % des étudiants désirent être fonctionnaires
26 % ne le désirent pas
14 % ne répondent pas

Chez les garçons, même ceux de l'Ecole Normale Supérieure, la vocation à la fonction publique est plus faible,

43 % des étudiants voudraient être fonctionnaires
46,5 % ne le voudraient pas
10,5 % n'ont pas d'idée précise ou, s'ils en ont une, ne veulent pas la livrer.

VI - RÉSUMÉ ET CONCLUSION

L'ensemble de l'étude de la population de l'Université libanaise, a porté sur deux points principaux, et a été réalisée en deux temps :

1) l'analyse statistique des inscriptions dans les facultés, instituts et sections de cet ensemble

2) l'enquête psycho-socio-scolaire sur un échantillon de près d'un millier d'étudiants et étudiantes.

L'analyse des inscriptions (1ère Partie) a mis en évidence l'énorme inflation des inscriptions en Faculté de Droit qui, dès maintenant, et de plus en plus, posera le problème du marché du travail juridique et du chômage intellectuel. La population inscrite dans cette faculté de Droit est d'ailleurs la plus masculine, la plus âgée, la plus musulmane. Elle contient aussi la plus forte proportion d'étudiants étrangers (syriens).

Celle de l'Institut des Sciences sociales est la plus équilbrée du point de vue du sexe et de la confession. C'est, après l'Ecole Normale Supérieure, le département le plus libanais (en ce sens qu'il y a peu d'étrangers) et le plus francisé.

Les boursiers de l'Ecole Normale Supérieure constituent une population qualitativement meilleure et relativement plus jeune.

En Sciences, ce sont aussi des éléments jeunes et en majorité chrétiens, comme à l'E. N. S.

La population inscrite diffère beaucoup de la population réelle, celle-ci n'étant pas connue statistiquement, il est bien difficile de composer un échantillon valable. Néanmoins, les chiffres que nous avons recueillis nous permettent d'avancer qu'il y a environ la moitié « d'étudiants-fantômes » les premières années, qu'il y en a plus chez les étudiants que chez les étudiantes, et davantage chez les musulmans que chez les chrétiens, chez les étrangers que chez les libanais, et à la Faculté de Droit plus qu'ailleurs. Ces étudiants qui se font inscrire mais n'assistent pas aux cours ni aux travaux pratiques sont plus âgés que les autres. Ils comprennent une bonne partie des retardés scolaires, bacheliers « individuels », produits des cours du soir, et vocations tardives de fonctionnaires âgés désireux d'améliorer leur situation professionnelles.

L'enquête a aussi mis en évidence les faits suivants :

Beyrouth et le Mont-Liban fournissent 56 % de ces universitaires. La Békaa est nettement sous-représentée dans cette population. Un étudiant sur dix est marié. Issus à 80 % de milieux populaires ou de la petite bourgeoisie, 3 sur 4 des non-boursiers occupent, occasionnellement ou régulièrement un emploi rémunéré.

Chez les musulmans, il y a proportionnellement plus de pauvres que de riches ; chez les chrétiens, proportionnellement plus de filles que de garçons.

63 % ont accompli leur scolarité dans un établis-

sement privé et 37 % dans une école officielle ; et la qualité de leur formation générale est inégale.

La grande majorité est restée fidèle jusqu'au baccalauréat (où elle a échoué en moyenne une ou deux fois) au secteur d'enseignement auquel son milieu socio-économique la prédestinait.

C'est donc pour la première fois que, sur les bancs de l'Université libanaise ces étudiants au métissage culturel varié (arabophone, francophone, anglophone), provenant de différentes régions du pays et appartenant à des communautés ethno-confessionnelles différentes, se trouvent réunis.

L'Université libanaise est à l'image du cloisonnement pluraliste libanais. Il y a coexistence mais non amalgame de ces étudiants, à l'égocentisme trop poussé. De sorte que l'effort des responsables devrait porter sur une série de mesures de réforme et de développement comportant :

1) L'établissement d'un service d'orientation universitaire à l'entrée de l'Université pour une meilleure ventilation des effectifs facultaires en fonction des besoins du pays.

2) L'aide socio-culturelle aux étudiants méritants et en même temps la chasse aux « étudiants-fantôme ».

3) La stimulation d'une participation des étudiants à la vie universitaire et péri-universitaire, facilitant le décloisonnement socio-économique, confessionnel et culturel des étudiants de toute provenance.

4) L'amélioration de la qualité d'un enseignement exigeant encore trop de passivité de l'étudiant-récepteur, vis-à-vis du professeur-émetteur.

5) Le resserrement des contacts entre étudiants et professeurs et l'attribution d'une part plus grande de responsabilités et d'auto-gestion des étudiants dans la vie de leur université, et dans la vie de la Nation par des actions coopératives et des relations inter-universitaires plus étroites.

6) L'activation de la promotion de la femme par l'enseignement supérieur.

Beyrouth, Janvier 1968

SOMMAIRE DE LA 2e PARTIE

Caractéristique des Etudiants

	Page
Avant-Propos	
I - L'Enquête	**55**
Problèmes particuliers	56-57
Remarques d'ordre méthodologique	58
II - Représentativité de l'échantillon	**59**
L'échantillon	59
Les facteurs : ancienneté, sexe, nationalité, confession et âge	60-63
III - Origines géographique, socio-économique et scolaire	**64**
Provenance géographique des étudiants	64
Etat-civil	65
Statut socio-économique de la famille	65-69
Liaisons entre milieu, confession et sexe	68-69
Antécédents scolaires	70-73
Diplômes secondaires obtenus	74-75
Retard scolaire	79-78
IV - Problèmes universitaires	**79**
Choix de l'Université libanaise	79
Difficultés dans les études	80-81
Représentation du « bon professeur »	82
Besoins prioritaires des étudiants	82-88

Page

V - Caractéristiques psycho-sociologiques 88

Ecole préférée 88
Raison des préférences scolaires 90
Spécialisations secondaires 91
L'accès à l'Université
L'Orientation universitaire et l'articulation études-travail 92
Rôle économique de la femme et aspiration à la fonction publique 93

VI - Résumé et Conclusion 94

مقدمـــة

موضوع هذه الدراسة « **سكان الجامعة اللبنانية** » اي مجموع طلابهـا ، في مختلف صفاتهم ، وتنوع خصائصهم ، من تبـــاين مواطنهم في مناطق لبنان وغير لبنان ، وتمايز جنسهم ذكوراً واناساً ، وتعدد مذاهبهم وطوائفهم مسيحيين ومسلمين ودروزاً ، واختلاف اعمارهم من سن الدراسة العـادية (١٨ — ٢١ سنة) الى ما فوق الـ ٢٤ ، وتفارق طبقاتهم الاجتماعية بالنسبة الى المنطقة الجغرافية ، والى المذهب والطائفة .

ولا يخفى ما تكلف مثل هذه الدراسة — ولعلها الاولى من نوعها — من جهود متتابعة ، وملاحقات مثابرة ، واستطلاعات واستكشافات قد يراها البعض مملة مزعجة ، ولكنها ضرورية لتكوين فكرة صحيحة عن هذا « **العالم المصغر** » بالاستناد الى معطيات علم النفس الاجتماعي ، حتى تكون مرجعاً من المراجع المهمة ومستنداً من المستندات الخطـــيرة ، للمسؤولين عن مستقبل لبنان المبني على حاضر ناشئته ، في تخطيطهم الشامل لمجتمع صحيح سليم .

ولم يكن من الممكن القيام بهذا العمل لولا تضافر طاقات وارادات في مؤسسات ومنشآت انسنا مساعدتها ، فطاب لنا شكرها . وفي طليعتها مركز الابحاث في وزارة التربية الوطنية ، ومركز الابحاث في معهـد العلوم الاجتماعية في الجامعة اللبنانية ، مستندين الى « **بعثة المساعدة الفنية** » من قبل الاونسكو . كما يطيب لنا شكر رئيس الجامعة اللبنانية ، واعضاء مجلسها ، ومدير معهد العلوم الاجتماعيـــة ، وكل من آزرنا من العمداء ، والاساتذة ، والطلاب ، والموظفين ، وسائر المهتمين بالتعليم العالي خاصة ، وبمستقبل الثقافة اللبنانية عامـة ، ايا كانوا والى اية مؤسسة انتموا ، فالعمل مشترك ، والفائدة عامة ، والغاية وطنية انسانية .

هند البستاني

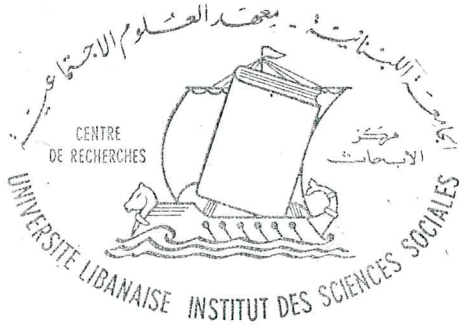
الجامعة اللبنانية
معهد العلوم الاجتماعية
مركز الأبحاث

طلاّب الجامعة اللبنانية

إحصاءات ومميّزات

تأليف

هند بستاني ج. ب. فلان



منشورات مركز الابحاث
١٩٦٨

٨